

SCEAUX

bulletin municipal officiel

juin 1970 - numéro 43



CLAIRE ANQUETIL

dans « La Filles de Madame Angot »

Fêtes de Sceaux

les 20 et 21 Juin 1970



Claire ANQUETIL dans « La fille de Madame Angot »

LAVERIE - TEINTURERIE - PRESSING

MULTI-SERVICE

TEINTURERIE DE SCEAUX

(MAISON FAYT)

94, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-19-34

Ets ABSIL

« La Quincaillerie Française »

FOURNITURES INDUSTRIELLES
ET DU BATIMENT

60-62, avenue du Général-Leclerc
92 - BOURG-LA-REINE — 702-05-31

Bomer et Amary

Successesseur

PÂTISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIERS
SALON DE THE

21, rue Houdan - SCEAUX
Tél. : 702-00-27

DEPANNAGE RADIO
TELEVISION COULEUR

Service après vente assuré

DISQUES ■ ARTICLES MENAGERS

RADIO MODERNE

88, rue Houdan - 92 - SCEAUX
Tél. : ROB 22-71

M. HALLE

Distributeur officiel « PHILIPS »

Maison GINESTET

CHEMISERIE

47, rue Houdan
92 - SCEAUX
Tél. : 350-00-03

— SOLDES —

à partir du 26 juin

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE A VOTRE SERVICE PARTOUT EN FRANCE

AGENCE DE SCEAUX : 53, RUE HOUDAN — Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE : 6, rue René-Rœckel

ANTONY, 1, Av. Aristide-Briand

FRESNES, 4, place Pierre-Curie

CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut

POUR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, VOTRE INTÉRÊT EST CAPITAL

SAMEDI 20 JUIN A 21 HEURES

Au Théâtre de Verdure du Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger

Grande soirée Bavaroise

avec le concours du groupe

Gemuetiche Waldner



et **BAL AVEC L'ORCHESTRE**

CHARLIE SCHAAF

DES COSTUMES...

DE LA MUSIQUE...

DE L'AMBIANCE...

Entrée 3 F

MASSUS GEORGES

702.22.86

GLACES MAISON

49, rue Houdan - SCEAUX-92

Compositions
florales

FERNAND HUET
FLEURISTE

150, Av. du Général-Leclerc
Parc des Sceaux - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-12-06

LIBRAIRIE

☆
SCEAUX — Tél. 702-34-95

79, rue Houdan

☆

LIVRES SCOLAIRES
LITTÉRATURE GÉNÉRALE

A R T S
PAPETERIE - BUREAU

"PARC MONCEAU"

CHAUSSURES
MAROQUINERIE

« LES MEILLEURES MARQUES »

Hommes — Femmes — Enfants

Rayon « pieds sensibles »
et rayon spécial d'Équitation

55, rue Houdan - SCEAUX
Tél. : 350-71-08

L'OCEAN

POISSONNERIE

Alimentation — Confiserie

61, rue Houdan

92 - SCEAUX

Tél. : 702-02-09

Tout Feu....

Tout Flamme.... et

PARFUMERIE DU PARC

Madame BORD

15, rue Michel Charaire

92 - SCEAUX

Tél. : 702-17-51

- TAPISSERIE
- DECORATION

TISSUS D'AMEUBLEMENT

GUILLOIS Fres

82, rue Houdan

SCEAUX (92) — Tél. : 702-20-59

OPTIQUE - PHOTO

BONOT

Agréé par la Sécurité Sociale

86 et 151, rue Houdan

92 - SCEAUX

Tél. : 702-16-26

DIMANCHE 21 JUIN A 21 HEURES 45

Au Théâtre de Verdure du Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger

OPERETTE A GRAND SPECTACLE

LA FILLE DE MADAME ANGOT

Opérette en 3 actes, livret de Clairville, Giraudin et Koning

Musique de Charles LECOQ

Régisseur général et Metteur en scène : Fernand ROZANI

Maîtresse de ballet : Colette MUZELLE

Chef d'orchestre : René-Pierre CHOUTEAU

Décors de Jean-Claude BAUDOIN exécutés dans les ateliers

d'Issy-les-Moulineaux

Entrées : adultes : 5 F - moins de 12 ans : 3 F



Claire ANQUETIL



Jacqueline LUSSAS (de l'Opéra)

distribution

Ange Pitou Michel CADIOU
du Théâtre National de l'Opéra
Pomponnet Gino MARTINI
du Capitole de Toulouse
Larivaudière Robert DESTAIN
du Capitole de Toulouse
Trenitz Edmond CARBO
Louchard Pierre BLIVET
Guillaume René BERGE
Buteux Pierre GIANOTTI
Cadet Daniel PERRON
Clairette Claire ANQUETIL
du Théâtre de Bordeaux
Mlle Lange..... Jacqueline LUSSAS
du Théâtre National de l'Opéra
Amarante Maguy GAUTHIER
du Capitole de Toulouse
Javotte Claudie DUPARC
Thérèse Denise MARGUERIE
Babet Pierrette GYL
Hersilie Yvonne HENNINO



Michel CADIU (de l'Opéra)



Robert DESTAIN

LA FILLE DE MADAME ANGOT

L'action se passe pendant la première révolution, à l'époque du Directoire.

1^{er} ACTE - A Paris, au marché des Innocents (ancien carreau de la halle), une orpheline Clairette Angot, fille adoptive de toute la halle est sur le point de se marier avec le perruquier Pomponnet. Le mariage est reculé pour une question d'état-civil. Clairette qui n'accepte ce mariage que par reconnaissance pour ses pères et mères adoptifs de la halle, aime en secret le chansonnier-révolutionnaire royaliste Ange Pitou. Pour échapper au mariage projeté, Clairette chante une chanson d'Ange Pitou et se fait arrêter par les policiers du Directoire.

2^{ème} ACTE - Mademoiselle Lange, célèbre comédienne et maîtresse de Barras, chef du Gouvernement d'alors, apprenant qu'un jeune fille chante dans la rue des couplets dans lesquels elle est attaquée, demande qu'on lui amène

la prisonnière chez elle. A son étonnement, elle reconnaît en Clairette sa meilleure amie de pension. D'autre part, Mademoiselle Lange est aussi éprise d'Ange Pitou et l'avait invité à venir chez elle ; mais le financier Larivaudière, un des soutiens du gouvernement républicain, qui est le « protecteur » de Mademoiselle Lange lui explique qu'elle a fait venir Ange Pitou pour Clairette dont il est l'ami ! Mademoiselle Lange s'apercevra, au cours d'un bal qu'elle a fait donner, que Pitou aime véritablement Clairette, et elle jure de se venger d'eux.

3^{ème} ACTE - Au bal populaire, Ange Pitou se laisse prendre à un piège que lui tend Clairette, et qui prouve que Pitou n'était pas sincère dans son cœur envers elle. Désillusionnée, Clairette finit par redonner sa main à Pomponnet, enfin lui aussi sorti de prison, et plus amoureux que jamais.

Gilbert LEVIEUX

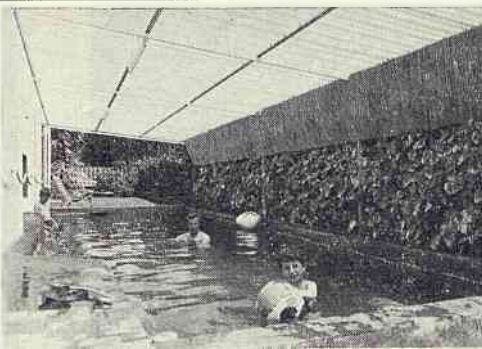
**ENTREPRISE
DE
MAÇONNERIE
PLATRERIE
CARRELAGE**

Tél. : 660-06-64

32, rue des Imbergères

92 - Sceaux

Spécialiste de piscines



L'Ermitage de Robinson

RESTAURANT TOURISTIQUE ★★★

SES TERRASSES FLEURIES....

SON PANORAMA — 45 kms d'horizon...

Menus touristiques à 20 F, 24 F et 30 F et la carte

26-28-30, rue de Malabry - PLESSIS-ROBINSON — Tél. : 702-13-34

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE ET VENTE DE PAPIERS PEINTS ET PEINTURES

20 % de Remise sur toutes les Fournitures

TOUT POUR RENOVER ET EMBELLIR VOTRE APPARTEMENT

LE ROYAL EXPRESS etc... PEINTURES CORONA etc...

SOFRAPEINT

(Porte bleue au fond de la cour)

10, rue du Four - SCEAUX (92)

Tél. : 702-00-95

JACQUELINE BOREL

COIFFURE 702.84.45

112 BIS, RUE HOUDAN - SCEAUX

Membre de la Haute Coiffure Française

TELE-BLAGIS



Distributeur officiel

Télévision - Radio

DEPANNAGES RAPIDES TOUTES MARQUES

Électro - Ménager

IMPORTANT RAYON DE DISQUES

3, Centre Commercial des Blagis - 92 - SCEAUX

Téléphone : 350-15-00

1183

ECOLE DE PIANO

Piano Solfège Harmonie

112 bis, rue Houdan 92 - SCEAUX

Tél. : 660-66-59 - 702-40-13

192

FLEURS

• PLANTES VERTES

• PLANTES DE FLEURS

Horticultrice **THERESE** Fleuriste

14, Sentier de la Tour

92 - SCEAUX — Tél. : 350-45-03

Fermé le Dimanche - Ouvert le Lundi

831

Entreprise Générale de Peinture

"Vitrerie - Miroiterie"

CREDIT
CETELEM

DEVIS
GRATUIT

sofrapeint

Atelier et Bureaux à SCEAUX (92) : 10, rue du Four (au fond de la cour)

POSE RAPIDE DE CARREAUX

Tél. : 702-00-95 Jour et Nuit

1181

UNA

MEMBRE



Sté A. SERRON

U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE

155, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 03-55

PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

1181

elf

STATION SERVICE LA RESIDENCE

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage — Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX — Tél. : ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites le détartre avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

832

budget primitif 1970

Lors de sa séance du 24 avril 1970, le Conseil Municipal a examiné le Budget Primitif 1970.

On trouvera ci-dessous un condensé du procès-verbal de cette séance.

M. LOURADOUR rappelle tout d'abord que le budget primitif 1969 n'avait pu être équilibré que par une série de mesures qui ont eu pour effet :

1°) de majorer de 18 % le nombre des centimes additionnels pour insuffisance de revenus ;

2°) de faire passer de 265 % à 365 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;

3°) d'augmenter de 20 % le tarif des droits de place au maché du Centre.

M. LOURADOUR signale que s'il avait fallu faire face à l'ensemble des dépenses proposées dans le projet de budget primitif 1970, le déficit à couvrir aurait été tel que le nombre des centimes serait passé de 53.000 à 70.000, soit une augmentation de 30 % !!! **La Municipalité c'est refusée à adopter une pareille mesure** et elle est parvenue à réaliser l'équilibre budgétaire sans réduire les dépenses indispensables et sans augmenter un seul taux de recettes, comme on va le voir par la suite.

M. LOURADOUR propose ensuite d'examiner d'abord les dépenses puis les recettes, en se bornant aux principaux postes.

DEPENSES

Personnel. - Les dépenses de rémunération du personnel permanent s'élèvent à 1.840.000 F, crédit identique à celui prévu en 1969, mais incomplètement employé par suite des difficultés de recrutement.

Voirie. - Il est prévu d'acquérir un « dumper », appareil de traction et de transport de matériaux. Un crédit de 200.000 F est inscrit pour la construction de trottoirs et un autre de 150.000 F pour le goudronnage de chaussées. On prévoit également l'achèvement de la peinture des candélabres d'éclairage public et un crédit de 50.000 F pour l'entretien des canalisations du réseau d'assainissement.

Enseignement. - Il est prévu d'acquérir une fourgonnette destinée au transport des repas dans les écoles et accessoirement à d'autres usages compatibles avec la première activité. Un crédit de 127.000 F devra permettre au Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion du groupe scolaire des Blagis de rembourser à la Commune une subvention qui lui a été consentie en 1962. Les travaux d'entretien dans les écoles sont prévus pour 110.800 F. Le crédit des bourses scolaires est en progression et atteint 8.000 F.

Un crédit de 50.200 F est prévu pour l'enseignement de la natation aux enfants des écoles primaires, un autre de 55.000 F pour l'initiation artistique des enfants des écoles primaires et maternelles. Enfin, la dépense des cinq classes de neige (qui ont séjourné à Pelvoux pendant le mois de mars) est de 122.610 F.

Jeunesse et Sports. - Un crédit de 400.000 F est prévu pour la construction des courts de tennis du Parc des Sports des Blagis, la recette correspondante étant constituée pour moitié par une subvention du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et pour l'autre moitié par deux emprunts.

Un crédit de 40.000 F est ouvert pour la construction et l'aménagement d'un « mini-club », à vocation intercommunale, qui sera implanté sur le territoire de Fontenay-aux-Roses et servira aux jeunes des Blagis. Un autre crédit — s'élevant à 20.000 F — est ouvert pour permettre essentiellement de participer à la rémunération en 1970 du personnel chargé de la gestion de cet équipement (cette rémunération sera prise en charge par le Département des Hauts-de-Seine à partir de 1971).

Contingents (rappelons que les contingents sont des « taxes » prélevées par le département ou le district, en contrepartie des services qu'ils assurent directement). - Le contingent de police est identique à celui de 1969. Celui concernant l'incendie passe de 61.000 F à 65.000 F et celui d'Aide Sociale de 117.000 F à 127.000 F. Le contingent des enseignements spéciaux est majoré de 31 % pour atteindre 259.027 F (1969 : 196.000 F).

Subventions. - M. LOURADOUR énumère les subventions dont le versement à divers établissements publics et associations est prévu :

	(1970) F	(1969) F
Relations publiques		
— Syndicat d'Initiative et Off. de Tourisme	13.000	8.000
— Comité des Fêtes	25.000	15.000
— Centre Scéen d. Amitiés Internationales	5.000	4.000
— Sociétés locales	20.110	16.500
Enseignement		
— Association de la Piscine des Blagis ..	50.400	—
— « Les Gémeaux », Initiation artistique ..	55.000	35.000
— « Les Gémeaux ». Tiers temps pédagog.	4.500	—
— Conservatoire de musique de Sceaux-Bourg-la-Reine	75.000	50.000
— Enseignement privé	15.000	15.000

(Suite page 3)

LE PLUS GRAND SUPERMARCHÉ DE LA RÉGION



PARKING **450** Places - ESSENCE : 1,01 F • SUPER : 1,10 F

SUPER VINI *c'est le chemin de l'économie ...*
422 à 440, Av. Division-Leclerc 92 - CHATENAY
Nationale 186

1192

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

B. DEL MISSIER

5, Sentier de Paris
92 - SCEAUX

MAÇONNERIE
BETON ARME

Tél. : FLO. 28-07
ROB. 36-19

PAVILLONS - GARAGES - AGENCEMENT DE MAGASINS - TRANSFORMATIONS

835

LA PROVIDENCE CABINET ROBERT



TOUTES ASSURANCES

- AUTO
 - INCENDIE
 - VIE
 - INDIVIDUELLE

151, rue Houdan - 92 - SCEAUX
(près du Magasin MULTI)

Tél. : FLO. 19-93

908

le budget primitif 1970

(Suite de la page 1)

Jeunesse et Sports

— Caisse des Ecoles	350.000	275.000
— Association de la Piscine des Blagis ..	30.000	35.000
— Association sportive et Athlét. Scéenne	50.000	30.000
— Union Sportive de Bourg-la-Reine-Sceaux	2.000	2.000
— Maison des Jeunes et de la Culture ..	52.000	50.000

Culture

— « Les Gémeaux », Association pour la Maison de la Culture de Sceaux-Bourg- la-Reine	160.000	110.000
---	---------	---------

Activités Sociales

— Résidence des Imbergères	69.000	—
— Bureau d'Aide Sociale	200.000	186.500
— Maison de retraite Renaudin	5.000	5.000
— Association d'Aide ménagère à domicile	3.000	3.000

Soit un total, environ 1.184.070 840.000
(augmentation de près de 41 %).

Emprunts

M. LOURADOUR note que cinq nouveaux emprunts viennent à échéance pour la première fois en 1970 et que l'annuité de la dette qui s'élevait à 1.346.000 F en 1969 atteint cette année 1.500.000 F (capital et intérêts).

RECETTES

Centimes

M. LOURADOUR signale que si la valeur du centime est passée de 50,5668 F en 1969 à 50,9872 F en 1970, leur nombre est resté inchangé à 53.822, ce qui est une bonne nouvelle. Leur produit global s'élève à 2.744.232 F (contre 2.721.605).

Versement représentatif de la taxe sur les salaires

L'attribution de garantie est inchangée par rapport à 1969 (2.183.687 F). L'attribution de répartition est plus que doublée (1.184.487 F, contre 558.330 F). Quant au versement prévu au titre du fonds d'action locale, qui avait produit en 1969 125.000 F, budgets primitif et supplémentaire réunis, son produit est inscrit au budget primitif 1970 pour 79.300 F.

Produits divers

M. LOURADOUR énumère les principaux postes :

	(1970) F	(1969) F
— Taxe d'enlèvement des ordures ménag.	700.000	670.000
— Taxe d'assainissement	118.100	118.100
— Droits de place	75.000	70.000
— Taxes additionnelles aux droits de mu- tation	130.000	120.000
— Taxe d'équipement	112.500	150.000
— Taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties	145.000	145.000
— Allocation scolaire	116.600	120.000
— Allocation compensatrice des exonéra- tions pour constructions neuves	808.061	635.190

M. LOURADOUR termine son exposé en rappelant que malgré l'augmentation des prix et des services, le budget

primitif de 1970 se présente en équilibre, sans majoration de taxes ni de centimes.

M. le Maire remercie M. LOURADOUR de son exposé clair, complet et précis. Il se réjouit de l'augmentation appréciable du montant de l'attribution de répartition au titre du versement représentatif de la taxe sur les salaires et de l'allocation compensatrice des exonérations pour constructions neuves et déclare que, dans la région parisienne, le problème du financement des équipements collectifs sera de plus en plus difficile à résoudre eu égard à la rareté et à la cherté du prix des terrains.

M. le Maire ouvre ensuite la discussion sur le budget primitif 1970.

M. LOGAN demande pour quel motif le crédit pour l'attribution de bourses est en augmentation, M. WATREMEZ précise que le nombre de demandes reçues va croissant.

M. LOGAN s'informe des raisons pour lesquelles la subvention accordée à l'Association de la Piscine des Blagis est en diminution. M. JECHOUX répond que les résultats de la gestion de l'Etablissement, après bientôt une année de fonctionnement, sont excellents et que par conséquent, il n'est pas nécessaire de demander à la ville une subvention plus élevée.

Suit une longue discussion sur la subvention aux Gémeaux pour l'initiation artistique dans les écoles, dont nous extrayons l'essentiel :

M. CHAULIAT pense que le Conseil Municipal doit examiner le principe des dépenses au regard de l'intérêt général. Chaque membre responsable de la Municipalité doit s'en assurer. Il est surpris qu'on conteste l'enseignement artistique à l'époque actuelle d'évolution technique et déclare qu'il faut préparer les jeunes à des ouvertures indispensables. Il considère comme désirable l'extension de l'enseignement artistique aux arts plastiques.

M. MONCEAUX pense que l'action culturelle doit pouvoir s'ouvrir à toutes les couches de la population.

M. CARAMAN estime qu'il conviendrait de faire gérer l'établissement par un administrateur.

M. le Docteur LESUR est d'accord sur l'ouverture et sur l'extension artistique à l'enseignement des arts plastiques souhaitée par M. CHAULIAT. Mais il ne partage pas l'avis exprimé par M. CARAMAN sur la désignation d'un administrateur pour diriger la Maison de la Culture.

M. GULDNER est bien certain que tous les membres du Conseil Municipal sont convaincus de la nécessité de développer l'action culturelle à Sceaux. Il déclare que l'avenir réside dans la recherche scientifique et dans l'expression artistique. Il ajoute que les hommes ressentent beaucoup plus les inégalités culturelles que matérielles. Mais ceux qui ont le plus besoin de culture n'ont pas envie et c'est cette envie qu'il faut leur donner. Le directeur de la Maison de la Culture a raison quand il affirme que l'initiation artistique doit commencer dès l'école maternelle. M. le Maire déclare qu'il a reçu d'excellents échos de l'activité artistique dans les écoles. En ce qui concerne la subvention à la Maison de la Culture, M. GULDNER estime que la dépense inscrite au budget primitif 1970 est une dépense minimale, mais il est bien d'accord pour un contrôle sévère du budget de la Maison, dont les programmes sont, par ailleurs, établis en commission.

(Suite page 5)

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

S.T.S. Sud Transport Service

7, avenue Jules-Guesde - 92 - SCEAUX

Tél. : 350-33-53 - 350-60-70 - 702-36-74

LOCATION AVEC CHAUFFEUR TOUS VEHICULES

E. BARBANCE

Chantiers et Bureau :
9, place Général de Gaulle
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : 702-11-45

Bureau de Commande :
35, rue Houdan - SCEAUX
Tél. : 702-14-34

*BOIS
CHARBONS
MAZOUT*

Jerricans - Bidons
Camions citerne
(Volucompteurs)

COURS COMMERCIAL VOLTAIRE

STENO-DACTYLO
COMPTABILITE - SECRETARIAT
PREPARATION AUX C.A.P. - B.E.P. - B.P.
36, Av. Division-Leclerc
CHATENAY-MALABRY
Tél. : 350 02-44

6, rue de Lisieux
BOURG-la-REINE
Tél. : 702 49-13

Création de Modèles — Transformation — Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR L. ANDRÉ

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - CHATENAY-MALABRY — Tél. : 702-10-18



FLEURISTE

Fernand HUET

150, avenue du Général-Leclerc
Nationale 20 - (92) SCEAUX

702-12-06

OPTIQUE • PHOTO

R. BONOT

Agréé par la Sécurité Sociale

86, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-16-26

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, av. A.-Briand - 92 - ANTONY
Téléph. : 237-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques, muraux

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 8 à 60 personnes

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transport de personnel

44, rue d'Ivry à VITRY-s/SEINE
Près de la gare de Vitry-s/Seine

Téléphone : 672-40-74 et 672-79-44

CAROLINE-bis

PRÊT A PORTER

Place de l'Eglise - SCEAUX
Téléphone : 702-70-81

le budget primitif 1970

(Suite de la page 3)

M. RAYNAUD pense qu'il est nécessaire de dissocier les deux questions (animation et gestion), ce qui n'empêche pas que le Conseil Municipal soit particulièrement vigilant sur l'administration de la Maison de la Culture. Mais il ajoute que l'initiation artistique dans les écoles est extrêmement importante. M. RAYNAUD estime qu'il convient, par un vote, de préciser la pensée des membres du Conseil.

M. WATREMEZ souhaite qu'une nouvelle enquête soit faite sur l'utilité de l'action des moniteurs assurant actuellement l'initiation artistique.

La discussion étant achevée, le Conseil :

— par 14 voix contre 9 et 3 abstentions, décide l'inscription au budget primitif 1970 du crédit de 160.000 F au titre de subvention aux « Gêmeaux », association pour la Maison de la Culture de Sceaux-Bourg-la-Reine ;

— par 19 voix contre 7, repousse la réduction à 35.000 F (qui était le montant 1969) du crédit à inscrire au budget primitif 1970 pour l'initiation artistique dans les écoles ;

— par 17 voix contre 7 et 2 abstentions, repousse l'inscription d'un crédit de 55.000 F au budget primitif 1970 pour l'initiation artistique dans les écoles ;

— par 13 voix contre 7 et 6 abstentions, décide une réduction indicative de 1.000 F sur le crédit de 55.000 F inscrit dans le projet de budget primitif 1970 pour l'initiation artistique dans les écoles ;

— décide la création d'un groupe de travail comprenant Mmes FLAHAUT et CABANNES, MM. LOGAN, CARAMAN, JECHOUX, LESUR, LESUEUR, WATREMEZ, qui aura pour mission d'étudier dans quelles conditions il convient de poursuivre l'initiation artistique dans les écoles à la rentrée de septembre 1970.

La discussion sur le budget primitif 1970 étant close, M. le Maire met aux voix le document qui est adopté à l'unanimité, sous la réserve du vote sur le crédit affecté à l'initiation scolaire dans les écoles.

Les pionniers du Groupe Scouts de Sceaux n'avaient plus, depuis deux ans, de lieu de réunion et d'activité digne de ce nom. En effet, leur ancien local, situé 9, rue Michel-voisin à Sceaux, avait été partiellement détruit par un incendie et bien qu'il ait été remis en état son utilisation pour des réunions n'était plus guère possible.

Les responsables du Groupe décidèrent alors de construire une nouvelle salle et s'adressèrent à leur architecte et ami Jacques SERGENT pour en réaliser les plans. Il fallait que le bâtiment soit à la fois esthétique, rationnel, facile à construire, démontable et bon marché...

Une idée fut avancée : lançons une souscription !... Ce qui fut dit fut fait, et au mois de décembre 1969 l'opération démarrait. Malgré la mauvaise période l'accueil réservé par nos amis fut excellent et un complément de financement put ainsi être trouvé. Grâce également à un soutien de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste la construction pouvait enfin être lancée début avril.

En 1 mois 1/2 de travail de tous, pionniers dirigés par Michel BOURGUIGNON, et Alain STEVERLYNK, parents, architecte, et même médecin, la construction fut menée rapidement à bien.

Aujourd'hui elle est terminée. Au 9 de la rue Michel-voisin une nouvelle salle de 70 m² est utilisable pour les activités de nos jeunes pionniers et d'autres aussi.

La construction de ce local était l'activité principale du Groupe Pionniers pendant ce trimestre, elle a été réussie. André LAVILLE, le Chef de Groupe, est satisfait de ses hommes...

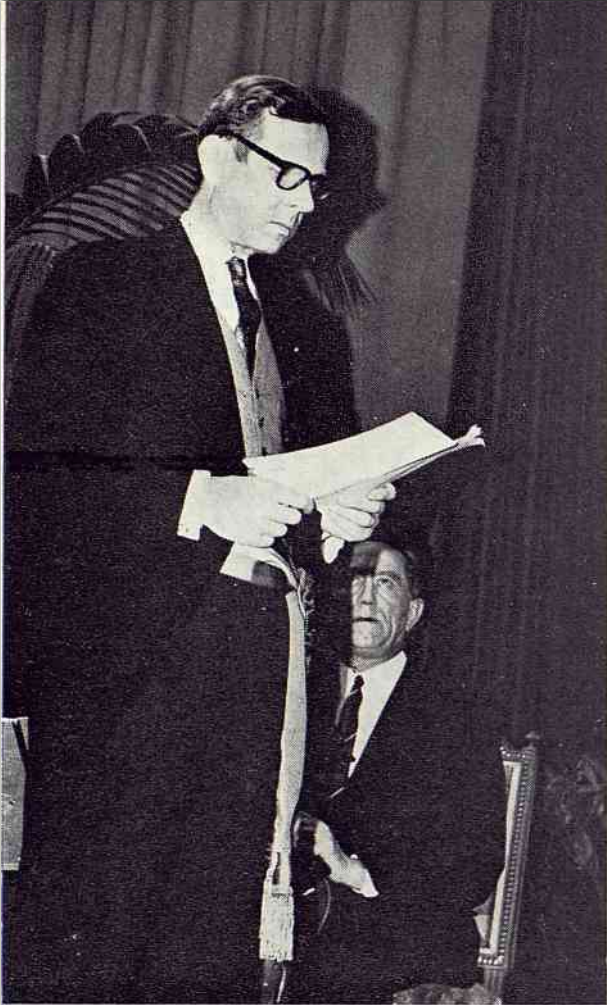
Ils ont bien mérité maintenant de préparer leurs activités de camp de vacances : escalade en montagne et descente de rivières en kayaks.

Que soient remerciés ici tous ceux qui nous ont aidés par leur générosité et (ou) leurs muscles.

P. RINGENBACH.

les scouts de france ont inauguré





**jumelage
avec
royal
leamington
spa**

JUMELAGE DE ROYAL LEAMINGTON-SPA ET DE SCEAUX

Nous venons de recevoir le LEAMINGTON SPA COURIER du 24 avril, qui est le journal local de notre ville jumelle d'Angleterre.

Nous pensons qu'il est souhaitable de donner la traduction de l'article paru en page 7 et qui est le compte-rendu de la visite que des personnalités de cette ville ont rendue à SCEAUX, à l'occasion de la cérémonie de jumelage.

Le temps était variable et l'horaire était extrêmement chargé pour les représentants de LEAMINGTON, qui arrivèrent à Orly à 11 h 30, vendredi 17 avril.

Ils rendaient visite aux habitants de Sceaux-Ville à peu près la moitié de Leamington à 7 km au sud de Paris — pour compléter la cérémonie de jumelage entre Leamington et Sceaux.

La délégation française vint à Leamington en juillet dernier. Les quinze voyageurs furent reçus à Orly par Mme GULDNER, femme du Maire de Sceaux, par M. STEVERLYNCK, principal instigateur du jumelage et sa femme.

Le déjeuner vendredi fut pris sur les Champs-Élysées et offert par le Centre Scéen des Amitiés Internationales.

Un voyage sur la Seine, par l'un des bateaux aménagé en observatoire de la Compagnie des bateaux-mouches, précéda l'arrivée à Sceaux, en autocar, où la délégation de Leamington fut reçue avec des bannières dans les rues, et les souhaits de bienvenue de M. GULDNER furent accompagnés d'un « vin d'honneur » (1).

La soirée s'est passée à la Maison de la Culture, décrite par M. James STOTHERT, Secrétaire général de Leamington, comme « une version en plus petit de la Maison des Congrès que Leamington se propose de construire.

Le sommet de ce voyage, qui est un honneur pour une délégation étrangère, fut la visite samedi au Sénat. Les visiteurs furent reçus par M. FOSSET, Sénateur des Hauts-de-Seine, département dont fait partie Sceaux.

Le déjeuner, également au Sénat, fut suivi par le retour à Sceaux en vue de la cérémonie de jumelage proprement dite, qui commença à 17 h 30.

Dans son allocution, M. George ROBBINS, Maire de Leamington, dit qu'il espérait que le jumelage ne s'arrêterait pas à de simples échanges formels, mais serait un avantage pour les habitants des deux villes.

Il croyait que la jeunesse des deux villes avait à jouer un très grand rôle dans le renforcement de ce lien et s'est référé à la visite récente des membres du Club de Natation de Leamington qui, dit-il, s'étaient très bien comportés durant le match et sous les yeux de la population de Sceaux.

Ils avaient présenté, dit-il, l'image de la majorité de la jeunesse anglaise, tous ceux dont les actions risquent d'être cachées par une minorité dangereuse.

M. GULDNER répondit en exprimant des espérances analogues pour le futur. Les Hymnes des deux pays furent joués et M. ROBBINS donna à M. GULDNER un plateau en argent de Leamington. En échange, il reçut deux livres illustrés, un sur PARIS, l'autre sur SCEAUX.

La soirée se termina avec des cocktails au Pavillon de l'Aurore dans le parc qui est à peu près aussi grand que la ville.

Une soirée dansante tenue à la Salle municipale de Bourg-la-Reine, ville du voisinage, commença à 21 h 30 pour se terminer après minuit.

Les membres de la délégation se promènèrent autour et dans Sceaux durant leur temps libre le dimanche matin ; à ROBINSON, une présentation du paysage fut faite par M. GULDNER à M. STOTHERT.

(1) en français dans le texte.

M. STEVERLYNCK avait tenté de convaincre le Conseil municipal de Leamington pendant plusieurs années, dans l'idée du jumelage de nos deux villes, « tenu en arrière jusque maintenant par des problèmes financiers et de l'apathie parmi notre conseil », dit M. STOTHERT.

Il reçut un album photographique commémorant la visite de la délégation française à Leamington l'année dernière. Cet album était envoyé avec les compliments du « Leamington Spa Courier ».

Étaient également présents à cette cérémonie : Le Bourgmestre et le Secrétaire général de BRUHL, en Allemagne, ville déjà jumelée avec Sceaux.

On peut conjecturer un jumelage entre Leamington et Brühl mais, ainsi que l'indique M. Stothert, ceci pose beaucoup de problèmes.

M. GULDNER assura la délégation que n'importe quel citoyen de Leamington, de passage à Sceaux, et garanti soit par la Mairie, soit par l'Association anglo-française, recevra l'hospitalité comme s'il était citoyen de Sceaux.

Le reste de l'après-midi du dimanche fut passé à l'Opéra, pour une représentation de « Carmen », suivie par un buffet froid et le champagne à minuit.

Lundi, la délégation passa une matinée froide mais belle à Versailles où elle déjeuna avant de se rendre à Orly.

L'importance du jumelage fut soulignée mercredi par M. Stothert dans son rapport officiel sur la visite :

« Ce fut un week-end mémorable. Le désir fut clairement manifesté de faire de ce jumelage une réalité vivante, intégrant les familles, les enfants, les individus et les organisations locales ».

La délégation de Leamington comprenait :

- Le Maire et sa femme,
- M. STOTHERT et sa femme,
- Les Conseillers PARKER, BIRCH, PETIT et leurs femmes respectives,

- Le Conseiller ABRTON,
- La Conseillère Irène ENGLAND,
- Mademoiselle J. IRESON,
- Monsieur et Madame WAINHOUSE de l'Association anglo-française.

Dès son retour dans sa bonne ville de Royal Leamington Spa, Monsieur James N. Stothert, secrétaire général de la Mairie et chef du pouvoir exécutif, a écrit à Monsieur Guldner, maire de Sceaux, une lettre dont nous donnons ci-dessous la traduction :

Cher Monsieur le Maire,

Il est assez difficile de tenter de trouver, même en anglais, les mots adaptés à l'expression de nos remerciements pour la façon dont vous nous avez reçus, aussi n'essaierai-je certainement pas de le faire en français.

Nous sommes rentrés à bon port et à l'heure après un vol sans histoire, un peu fatigués, mais pleins de bons souvenirs.

Veuillez, je vous prie, dire notre profonde gratitude à tous ceux qui ont aidé à assurer le succès de notre visite. Ce fut en vérité un week-end dont nous nous souviendrons toujours, et le Maire et moi-même ferons rapport à ce sujet à la réunion du Conseil Municipal de ce soir, 22 avril.

J'ai écrit séparément à Monsieur Steverlynck pour le remercier particulièrement.

Toutes mes amitiés et mes respectueux hommages à vous et à Madame Guldner.

Très sincèrement vôtre.

Avec les méridionaux de Sceaux

Dans notre ville qui possède une place Frédéric-Mistral, un Jardin des Felibres, un Institut Florian offrant la possibilité de lire de nombreux ouvrages écrits en langue d'oc, une Association manquait : celle des Scéens originaires du Midi. C'est pourquoi, l'an dernier, quelques-uns de ces méridionaux ont décidé d'en fonder une : ils ont demandé à M. Caraman d'accepter la Présidence de cette Association nommée « Les Méridionaux de Sceaux ».

Son but est d'organiser toutes activités d'ordre culturel se rapportant à la région méridionale et faire connaître son histoire, ses traditions, sa beauté, sa langue.

Au cours de la saison 1969-70 quel-

ques réunions amicales, aussi attrayantes que ré instructives, ont été organisées.

Le 29 novembre : une conférence d'Isabelle Allard « Les origines des danses provençales », avec la participation du groupe de danse l'Estrambord et Nicole Templeux.

Le 13 décembre : une veillée de Noël provençale avec les 13 desserts traditionnels. La fête commença par une séance de projection de diapositives « Images des pays d'Oc » choisies et commentées par Berthe Gavalda.

Le 24 janvier : une « Promenade photographique du Rhône aux Alpes » présentée et commentée par M. et Mme Sauvageot.

Le 21 février : une conférence, accompagnée de diapositives, sur un

sujet passionnant « L'Albigeois, Terre Cathare », par M. Caraman.

Le 15 mars : une conférence de M. Bonnafous « La Littérature Occitane au Temps des Troubadours ».

Enfin, le 9 mai, pour fêter le 1er anniversaire de la fondation de l'Association, un « Aioli » rassembla les adhérents et leurs familles. La soirée fut très animée et se termina par le chant de la « Coupo Santo ».

L'Association a d'autres projets pour la rentrée d'octobre : elle accueille volontiers de nouveaux adhérents. Les méridionaux, ou sympathisants, qui sont intéressés par ses activités peuvent se renseigner en écrivant ou en téléphonant à : Mme Sauvageot, 18, rue Berlioz - 92 - Sceaux (702-36-96).

nouvelles de nos écoles

Au cours de ces derniers mois, la Municipalité a dû s'occuper de problèmes importants relatifs à la prochaine rentrée scolaire.

Périmètres Scolaires :

En accord avec l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, il a été décidé que les périmètres fixés l'année dernière ne seraient pas modifiés. Les dérogations ne seront accordées que dans la mesure où la capacité d'accueil des Etablissements le permettra. Les demandes éventuelles devaient être adressées à la Mairie avant le 26 mai.

Fermetures de Classes :

Alors qu'à Sceaux les classes sont dans l'ensemble peu chargées (voir le n° 40 du Bulletin Municipal), une modification des barèmes d'ouverture et de fermeture de classes risque d'entraîner pour certaines de nos écoles des conséquences regrettables. En effet, au moins dans les Hauts-de-Seine, l'effectif moyen devra atteindre, sans le dépasser sensiblement, le chiffre de 30 élèves environ dans les écoles primaires et de 40 élèves dans les écoles maternelles. Cette décision représente en un sens un progrès par rapport aux règles antérieures, qui fixaient les maxima respectifs à 35 et 45 élèves, mais elle est défavorable aux établissements où le minimum désormais exigé n'est pas atteint, ce qui est le cas dans notre commune.

La Municipalité a multiplié les protestations pour éviter l'application des mesures de fermetures de classes concernant nos écoles. Nous épargnerons à nos lecteurs l'historique de cette affaire, riche en épisodes. Qu'il nous suffise de reproduire ci-dessous le texte de l'une des nombreuses lettres adressées à M. RIEU, Inspecteur d'Académie des Hauts-de-Seine. Elle est datée du 23 mars.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'apprends indirectement de divers côtés que nos écoles primaires pourraient être touchées par des mesures de fermeture de classes.

Nous sommes soucieux, comme vous le savez, d'assurer à nos enfants, comme à leurs maîtres, de bonnes conditions de travail, et c'est pourquoi nous avons pris l'initiative l'année dernière d'instituer le tiers-temps pédagogique dans un certain nombre de classes. Or l'amputation dont nos écoles sont menacées risque d'avoir des effets très regrettables, puisque les structures pédagogiques seraient bouleversées par la constitution de nombreuses classes à double section. Les élèves ne pourraient qu'en pâtir gravement.

De plus, il semble que vos services n'aient pas été informés que 215 H.L.M., dans le quartier de BOURG-la-REINE desservi par le groupe scolaire des Blagis, allaient être occupées prochainement (1ère tranche, au mois de juin ; 2ème tranche, en novembre). Il en résultera un accroissement sensible de l'effectif des 2 écoles primaires et de l'Ecole Maternelle, accroissement évalué, par application des coefficients officiels, à 118 élèves d'une part, 64 d'autre part, soit l'effectif de 4 classes élémentaires et de près de 2 classes maternelles.

C'est pourquoi, je vous serais très obligé de bien vouloir réexaminer la situation de nos écoles en tenant compte de l'intérêt des élèves et de l'accroissement prochain des effectifs dans l'un de nos groupes scolaires. Il serait profondément fâcheux de fermer des classes pour les rouvrir ensuite, après avoir provoqué le surpeuplement des classes maintenues.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Conseiller Général des Hauts-de-Seine,
E. GULDNER.

Le 19 mai, lors d'une réunion du Conseil Départemental de l'Enseignement, M. GULDNER, soutenu notamment par les représentants du S.N.I., a élevé de nouveau une protestation véhémentement contre les mesures touchant les écoles de Sceaux, en particulier le Groupe des Blagis (2 fermetures à l'Ecole des Filles ; 1 à l'Ecole des Garçons) et celui du Centre (1 fermeture à l'Ecole des Garçons).

Sans doute l'Administration est-elle revenue sur sa décision de fermer la 8^e classe ouverte en octobre dernier à l'Ecole Maternelle du Centre. Mais ce n'est pas suffisant. Les instances supérieures de l'Education Nationale vont être saisies de la question.

Ajoutons que la Municipalité a informé les associations de parents d'élèves, qui, de leur côté, ne sont pas restées inactives.

Cartes Scolaires :

A la demande de M. RIEU, s'est tenue à la Mairie, le 30 avril, une réunion très importante consacrée essentiellement à la carte scolaire de la Commune et à la préparation de la rentrée dans le second degré. Nos lecteurs trouveront ci-dessous le compte rendu de cette réunion :

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 AVRIL

La discussion a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

1°) Application de la réforme scolaire : Il a été confirmé, une fois de plus, que les C.E.S. seraient créés à SCEAUX par transformation des deux premiers cycles des Lycées ; la mise en place sera progressive et doit commencer à la rentrée de 1971 par l'installation des classes de 6ème. A cette date fonctionneront, outre les C.E.S. de FONTENAY, CHATENAY, LE PLESSIS-ROBINSON, et BAGNEUX, celui de BOURG-la-REINE dont la construction doit commencer incessamment (ce type d'établissement est mixte). Il en résultera une disparition progressive des C.E.G. et G.O.D. de la Commune.

2°) Accueil des élèves de 6ème.

a) Enseignement long :

- Lycée Marie Curie : 3 classes
- Lycée Lakanal : 4 classes
- Blagis Filles : 1 classe
- Centre Filles : 1 classe

b) Enseignement court :

- Blagis Filles : 1 classe
- Centre Filles : 1 classe
- Centre Garçons : 1 classe
- G.O.D. Garçons Blagis : 1 classe

soit au total 13 classes, pouvant accueillir jusqu'à 455 élèves.

nouvelles de nos écoles

Or, en principe, 290 enfants de SCEAUX doivent entrer en 6ème. Par conséquent, un grand nombre de places seront disponibles pour les enfants des communes voisines, notamment ceux qui entreront au Lycée pour apprendre le russe.

Il a paru nécessaire de fermer le G.O.D. du Petit-Chambord, dont les effectifs étaient faibles et qui regroupait dans les mêmes classes des élèves relevant de pédagogies différentes.

Le même souci d'éviter toute confusion pédagogique a conduit à dédoubler au contraire la 6ème du C.E.G. Filles du Centre. Cette solution offre par ailleurs l'avantage d'accroître le nombre de places offertes en 6ème et de soulager le Lycée Marie Curie.

Il est précisé qu'il s'agit d'une mesure provisoire et non pas d'une étape vers l'installation d'un C.E.S. dans le groupe du Centre, opération dont l'éventualité est formellement exclue.

La coordination pédagogique entre le Lycée Marie Curie et le groupe du Centre (échange de professeurs) a donné satisfaction cette année et sera renforcée.

Enfin les classes de fin d'études, installées au groupe des Blagis, seront transformées en classes de transition.

Accueil des élèves au niveau de la 4ème : Le Lycée Marie Curie devrait accueillir en 4ème de nombreux enfants habitant les communes voisines. Or l'établissement manque de locaux. Il appartiendra aux autorités académiques et à Madame la Directrice de régler ce problème au mieux. En tout cas, seront tenues les promesses faites en 1968 aux familles des élèves qui auraient dû être admises au Lycée Marie Curie et ont été inscrites à la section associée de Lycée (S.A.L.) du Centre-Filles : elles seront donc admises dans la section de leur choix et, par conséquent, s'il est nécessaire, au Lycée Marie Curie.

Conformément aux principes de la réforme, une partie des postes d'enseignants dans les futurs C.E.S. sera occupée par des professeurs titulaires des C.E.G. et G.O.D. de la commune, et il sera tenu compte pour leur intégration de leur ancienneté de services à SCEAUX ; quelques-uns pourront même enseigner dans les sections de type Lycée. Le personnel concerné pourra être détaché administrativement, par anticipation, des établissements où il enseigne actuellement, tout en continuant à exercer sur place.

Pour préciser les besoins en personnel des diverses sections des futurs C.E.S., il a été indiqué que cette année 68 % des enfants de SCEAUX admis en 6ème sont dans des sections longues et moins de 26 % dans les sections courtes, le reste, soit 6 %, constituant les classes de type 3. Il faut tenir compte, d'autre part, du fait que le recrutement des C.E.S. sera purement local, alors que les C.E.G. et les G.O.D. accueillent de nombreux enfants des communes voisines.

STRUCTURE DU GROUPE DU CENTRE.

La Direction de l'école des garçons et du C.E.G. du Centre ne pouvant être confiée à un titulaire, puisqu'aucun poste de sous-directeur du C.E.S. ne lui serait offert lors de l'application de la réforme, le C.E.G. sera rattaché administrativement au C.E.G. Filles. La mixité sera établie progressivement dans cet ensemble pédagogique. Les deux écoles élémentaires demeurent indépendantes. Il a été rappelé à cette

occasion que ces écoles possédaient un certain nombre de locaux vétustes, insalubres ou inadéquats et manquaient de salles spécialisées : la fermeture des C.E.G. leur permettra de fonctionner dans de meilleures conditions.

PROBLEMES DU SECOND CYCLE.

Les seconds cycles des Lycées Marie Curie et Lakanal sont actuellement surchargés ; les problèmes d'accueil qui se posent au niveau de la seconde seront résolus dans les années à venir, grâce à la construction de nouveaux Lycées dans la banlieue Sud : celui de Montrouge (« financé » en 1970), de Bagneux (« programmé » en 1973), de Fresnes (qui doit être construit en 1971), de Clamart. Pour la prochaine année scolaire, trois locaux vacants au Petit-Clamart pourront être mis à la disposition du Lycée Lakanal, ce qui permettra l'extension de l'annexe et l'ouverture éventuelle d'une seconde A 4.

FERMETURE DE CLASSES DANS LES ECOLES PRIMAIRES.

Une mise au point a été faite à ce sujet. La Municipalité a protesté contre les projets. Elle a fait état des nouveaux besoins résultant de l'augmentation prochaine des effectifs aux Blagis, augmentation qui peut déjà être calculée du moins en partie. Il a été promis que l'application de cette mesure dépendrait du nombre d'inscriptions à la rentrée.

CENTRE D'ADAPTATION SCOLAIRE DE SCEAUX.

Un effort sera fait en vue d'améliorer le fonctionnement de ce centre (créé aux Blagis en 1967) par la nomination d'un psychologue.

Ajoutons, qu'en ce qui concerne le statut et la structure pédagogique des écoles primaires et C.E.G. du Centre, la répartition des élèves entre les deux établissements, l'institution de la mixité dans les deux C.E.G., la commission de l'Enseignement avait informé les associations de parents d'élèves des projets officiels dont elle avait eu connaissance, et leur avait demandé leur avis.

En dépit des dangers qui subsistent et de la modification des effectifs que peuvent provoquer les « migrations intérieures », il reste à souhaiter que la rentrée se fasse en septembre dans les conditions satisfaisantes pour nos enfants et pour leurs maîtres.

H. WATREMEZ,

Conseiller municipal délégué

conseil des parents d'élèves

Le Conseil des Parents d'élèves du Centre et du Clos-Saint-Marcel (Fédération Cornec) a organisé au cours de cette année scolaire 1969-70 divers cercles de parents, conférences-débats (la cantine, le tiers temps pédagogique), réunions d'information (l'école maternelle - suppression de la deuxième langue vivante obligatoire - fermeture de classes) dont les thèmes ont vivement intéressé bon nombre de parents désireux de s'informer, d'apporter une réflexion sur les problèmes actuels concernant l'école et d'adopter dans l'intérêt des enfants une position efficace.

A la demande des participants nous essaierons l'année prochaine de nous retrouver plus souvent.

Ces réunions sont ouvertes à tous. Nous sommes prêts à accueillir toute suggestion sur les sujets qu'il serait intéressant d'approfondir ensemble.

Le Ciné-Club comme les années précédentes a attiré un public de jeunes cinéphiles tout aussi capable de découvrir l'intérêt historique ou psychologique d'un film que de se montrer sensible à l'humour anglais de « Whisky à gogo » ou à la poésie surréaliste de « La Belle et la Bête ».

Appelés à nous élargir (voir rubrique ciné-club Maison des Jeunes), nous espérons retrouver notre fidèle assistance, toujours curieuse de faire davantage connaissance avec le cinéma.

CUISINE BOURGEOISE

L. Chauvin

PÂTISSERIE

PLATS PRÉPARÉS

43, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-02-88

1173

ENTREPRISE D'ÉLAGAGES DE PARCS ET JARDINS
Abattage et arrachage mécaniques

ROBERT ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

841

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spécialisée. Orthopédie. Accouchement. Gynécologie. Radiologie. Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles
94 - L'Hay-les-Roses
Tél. : 702-85-50

829

AGENCE « SCEAUX-PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, Av. Franklin-Roosevelt (près Eglise) - (92) SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

PROMOTION - LOCATION - GERANCE - LOTISSEMENTS

817

Lorsque vous êtes dans votre **DROIT**,
n'attendez plus un remboursement **LOINTAIN...**

Etant assuré au **TIERS**,
savez-vous que votre assureur
peut être votre **BANQUIER...**
en payant directement votre **GARAGISTE ?**

— sans **MAJORATION** de prime —

Renseignements gratuits :

350-13-13

AGENCE DES BLAGIS

Madame **PILLARD**

46, Av. Georges-Clémenceau - 92 - SCEAUX

1121

A. DELAGE & C^{ie}

—
**travaux publics
et particuliers**
—

52-54, avenue de Robinson
92 - PLESSIS-ROBINSON
Tél. : 702-02-35

906

lgn

le nettoyage général

Ets Dabaz & Varisellaz

50, rue des Marais - PARIS-10^e — Tél. : 208-08-80 +

MISE EN ETAT
ET ENTRETIEN
DE TOUS LOCAUX

☆
VITRIFICATION
DEPOUSSIERAGE

994

RESTAURANT de L'ERMITAGE
ROBINSON TOURISTIQUE ★ ★ ★ ★

Tél. : 702.13.34
702.13.36

Membre de l'Académie Culinaire de France
Prix d'Honneur — Médaille d'Or 1954-62-68

Petits Salons pour Réceptions et Séminaires (Prix spéciaux) — Salons jusqu'à 600 couverts
Menus touristiques : 20, 25, 30, 35 F

26-28-30, rue de Malabry
— PLESSIS-ROBINSON —

Terrasse ombragée

1174

association des parents d'élèves

Sous la forme d'une conférence-débat intitulée « Développement et avenir de nos enfants : rôle déterminant de l'école maternelle », cette réunion s'est tenue le 6 mai dernier dans le Groupe scolaire à l'intention de tous les parents d'enfants en école maternelle.

Animée par des parents membres du Comité de l'Association, en particulier Mme BOEKHOLT, psychologue clinicienne et M. BOULE, maître assistant à la Sorbonne, elle a permis un échange très fructueux sur le rôle si souvent mal connu, quoique primordial et irremplaçable, de cette école « pré-élémentaire » où l'éveil de l'enfant engage déjà si fortement tout son avenir.

Cette réunion avait également pour but d'informer les parents des mesures de fermeture de classe qui risquent d'être prises, dans cette école, de façon très inopportune. Mesures qui ont d'ailleurs motivé une réclamation pressante de la Municipalité, et de l'Association des parents d'élèves.

Il est rappelé, à cet égard, que l'âge d'inscription en Ecole Maternelle étant maintenant à Sceaux de 2 ans 1/2, tous les parents doivent inscrire **avant leur départ en vacances** les enfants nés avant le 1er octobre 1968, même si ces enfants ne sont destinés à rentrer qu'après le mois de SEP-

un ciné-club enfants

Pour répondre à la demande de nombreux parents, le Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux, 21, rue des Ecoles, a décidé de créer un Ciné-Club d'enfants dans le cadre de ses activités.

Sur l'invitation de la M.J.C. et dans l'intérêt des enfants, l'équipe d'animation du ciné-club de l'Association de Parents d'Elèves du Centre et du Petit-Chambord accepte de collaborer avec elle pour l'élaboration d'un même programme et de regrouper tous les jeunes Scéens dans des séances communes.

Cette initiative permet également à chacun de supporter plus aisément les charges entraînées par l'imposition de la T.V.A. aux ciné-clubs.

Les programmes 1970-71 ainsi que les formalités d'inscription vous seront communiqués en septembre, époque à laquelle vous pourrez avoir tous les renseignements à la M.J.C.

Le Ciné-Club s'ouvre à tous. Nous comptons vous trouver ou vous retrouver nombreux à la rentrée.

Le Directeur
L'équipe d'Animation

La décoration florale

La ville de Sceaux a fait un gros effort, et s'est imposée une lourde dépense, pour que les rond-points, les îlots directionnels soient fleuris.

Le printemps a vu s'épanouir de belles pensées et des tulipes qui mettent une note de gaieté dans notre ville.

Nous sommes, hélas ! obligés de constater que certains parterres ont été saccagés, les fleurs coupées ou arrachées.

Ces massifs fleuris sont placés sous la sauvegarde du public. Il faut que chacun les respecte et au besoin les fasse respecter.

JACQUELINE BOREL

COIFFURE 702.84.45

112 BIS, RUE HOUDAN - SCEAUX

Membre de la Haute Coiffure Française

la maison des jeunes et de la culture

29, rue des écoles - Tél. : 350.05.93

... vous propose...

Activités adultes - adolescents :

ART DRAMATIQUE
BRIDGE
DESSIN FUSAIN
DANSE CLASSIQUE
EQUITATION
PARACHUTISME
TENNIS
HATHA YOGA
GUITARE
EMAUX
DANSE MODERNE
COURS DE FLUTE
LABO PHOTO

Lundi 20 à 22 h
Vendredi 14 à 16 h
Mardi 19 à 21 h
Samedi 15 à 16 h 30
Mercredi 18 à 19 h
Dimanche 14 h
Jeudi 20 h 30 à 23 h
Mardi et jeudi 20 h 30 à 22 h
Renseignements à la M.J.C.
Mercredi 14 à 15 h
et de 15 à 16 h Dames
Samedi 10 à 11 h Dames
et 11 à 12 h Hommes
Jeudi 18 h 30 à 20 h 30
Lundi 19 à 20 h Hommes
Jeudi 14 h à 15 h 15
et 15 h 15 à 16 h 30
Vendredi 14 à 16 h
Mercredi 19 à 20 h 30
Samedi 14 à 19 h
Tous les jours

Activités pour enfants :

PEINTURE
(expression libre)
DANSE CLASSIQUE
LABO PHOTO
EXPRESSION LIBRE
(MIME)
SORTIES SPECTACLES
GROUPE BRETON
CINE CLUB
BABY SITTING
PING-PONG

Jeudi 10 h 30 à 12 h
et 14 h à 15 h 30
Mardi de 17 à 18 h
et 18 à 19 h
Samedi 14 à 17 h
Mardi 16 h 45 à 18 h
Mercredi 16 h 45 à 18 h
Tous les 15 jours
Langue :
Samedi 16 h 30 à 19 h et
Jeudi de 19 à 21 h
Danse :
Dimanche 10 à 12 h
Tous les 15 jours

**Pour vos vacances, un nombre important de possibilités
vous sont offertes.**

Elle vous invite le dimanche 14 juin à partir de 15 heures pour vous
présenter ses activités et ses ateliers.

Vous pourrez ainsi découvrir et faire connaître les buts et les réalisations de notre M.J.C. qui regroupe actuellement plus de 450 Scéens.

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux a tenu son Assemblée Générale le 26 avril 1970, en présence de M. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller Général des Hauts-de-Seine.

Le Conseil d'Administration élu à cette Assemblée Générale comprend :

PRESIDENT :

M. Bruno PHILIPPE, 101, rue Houdan, 92 - Sceaux.

VICE-PRESIDENT :

M. Roger JECHOUX, 52, rue de Bagneux, 92 - Sceaux.

SECRETAIRE :

Mme Françoise DAVID, 7, rue de la Mairie, 92 - Bagneux.

TRESORIER :

M. Patrick DAVID, 7, rue de la Mairie, 92 - Bagneux.

DIRECTEUR :

M. Jean-Claude ROCHE, 21, rue des Ecoles, 92 - Sceaux.

MEMBRES :

M. Erwin GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, représenté par M. LESUEUR.

M. LUCCHINI, Chef du Service Départemental Jeunesse et Sports.

M. LEGRAND, Fédération Régionale des M.J.C. de l'Académie de Paris.

Mme BEAUGRAND, 60, rue du Lycée, 92 - Sceaux.

M. Jacques BUREL, 11, rue des Filmins, 92 - Sceaux.

M. Daniel BOISSAY, 15, rue Achille-Garnon, 92 - Sceaux.

M. Henri DUSSART, 10, rue du Four, 92 - Sceaux.

M. André CABANIS, 55, avenue du Maine, Paris-14^e.

M. Jacques DOCHTERMANN, 6, av. de Verdun, 92 - Sceaux.

M. Jean GOURCEROL, 14, avenue de la Duchesse-du-Maine, 92 - Antony.

M. le Docteur LESUR, 45, avenue Roosevelt, 92 - Sceaux.

M. Maurice MATET, 1, rue des Filmins, 92 - Sceaux.

M. Daniel MOURGEON, 19, r. Bouille, 92 - Fontenay-aux-Roses.

Mme PHILIPPART, 27, allée de Trévisse, 92 - Sceaux.

M. Robert QUINTERO, 1, rue Gaston-Lévy, 92 - Sceaux.

M. Michel ROUSSEL, 112 bis, rue Houdan, 92 - Sceaux.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE SCEAUX

HEURES D'OUVERTURE : du MARDI
au SAMEDI, de 9 à 12 heures
et de 15 h 30 à 19 heures.

VACANCES 1970

Nous tenons à votre disposition le catalogue des Maisons Familiales de vacances qui vous permettra de choisir dans toute la France un lieu de séjour agréable et des conditions financières acceptables.

S.N.C.F. — Nous établissons tous les titres de transports (billets de congés annuels, billets de retraités, billets de famille, trains auto-couchettes, auto-express).

La location pour toutes catégories est ouverte dès à présent. N'attendez pas la dernière minute, vous risqueriez de ne pas être satisfaits.

Acceptation des C.V.K.

— Nous pouvons réserver vos places de wagons-lits, vos places avion et aussi le passage pour la Corse. Il nous est cependant fait obligation pour ces services de nous adresser à des organismes extérieurs. Il n'en reste pas moins certain que vous bénéficierez d'un gain de temps et des déplacements onéreux vous seront ainsi évités.

LOCATIONS DE VOITURES. — Nous pouvons réserver une voiture à votre arrivée dans les principales villes, tant dans les gares qu'aux aéroports. Ce service s'étend à l'Europe et à l'Afrique. Il est en liaison directe avec les grandes villes.

CARTE VERMEIL. — Réduction de 30 p. 100 aux personnes de : 60 ans (dames), 65 ans (messieurs).

En remplissant une demande, que vous trouverez à l'Office, et en présentant une pièce d'identité en cours de validité, nous intervenons directement auprès des services S.N.C.F. pour l'établissement de cette carte.

Un délai de quinze jours est cependant nécessaire pour l'obtenir.

EVASIONS FIN DE SEMAINE. — Nous pouvons utilement vous conseiller et, à ce sujet, il nous est agréable de vous informer que nous pouvons établir les Billets Bons Dimanches et Fin de Semaine.

CROISIÈRE « AU SOLEIL MEDITERRANEEN » sur le « Rhms Queen Fredericka ». — Nous prenons les inscriptions.

« VACANCES 2000 », en liaison avec le Bureau de Tourisme S.N.C.F.

A partir du 1er juin 1970 :

TRAFIC TRANS-MANCHE

Boulogne-Le-Portel à Douvres
Douvres à Le Portel par Hovercraft
Location 6 mois à l'avance.

NOUVEAU :

PAR TRAIN + HOVERCRAFT

Paris-Londres et retour 128,00 F

mamie a 60 ans, bon-papa a 65 ans



ils ont droit à la CARTE VERMEIL

30% SNCF de réduction

Cette carte, valable un an, est vendue à un prix modique : 20 F en 2^e cl., 30 F en 1^{re} cl. Elle permet de voyager sur les lignes de la SNCF*, aussi loin et aussi souvent qu'on le désire, en dehors des jours d'affluence.

* à l'exception de la banlieue parisienne.



demandez
les
dépliants
dans
les gares
et les
organismes
de voyages

N° 5-70/Perceval - Paris

AVEC LA CARTE VERMEIL

Vous voyagerez, par le train, à bon compte, sans fatigue et sans soucis. Vous pourrez ainsi aller voir vos enfants, vos petits-enfants, tous vos parents, vos amis, aller chercher le soleil en hiver près des palmiers et des mimosas des bords de la Méditerranée, visiter les villes que vous souhaitez revoir ou mieux connaître. Vous voyagerez à l'aise, en dehors des jours chargés, dans les meilleures conditions de confort. Vous deviendrez un abonné de la S.N.C.F., vous aurez droit au maximum d'égarés.

LA CARTE VERMEIL

est une carte d'abonnement, valable un an, vendue à un prix modique : 20 francs en 2^e classe, 30 francs en 1^{re} classe

De plus, un prix réduit est consenti aux époux qui demandent ensemble, chacun une carte : pour les deux cartes : 30 F en 2^e classe, 45 F en 1^{re} classe. Chaque carte est valable séparément ; les deux époux peuvent donc voyager isolément ou ensemble.

La Carte Vermeil permet d'obtenir des billets avec 30 % de réduction.

La Carte Vermeil vous permet de voyager sur toutes les lignes de la S.N.C.F. à l'exception de la banlieue parisienne.

Aussi loin et aussi souvent que vous le désirez en dehors des jours de très fort trafic.

PEINTURES - PAPIERS PEINTS — VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) 92 - SCEAUX — Tél. : 702-59-17
DEVIS GRATUITS

1122

RADIO-SCEAUX

Place de l'Eglise

DEPANNAGE
TELEVISIONS
MACHINES A LAVER
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur Berger
Tél. : 702-17-33
SCEAUX

1072



POSTICHES ★ PARFUMERIE

Chambord-Coiffure

Jean-Raymond GUILLET

138, av. du Gl-Leclerc - SCEAUX — Tél. : 702-64-58

870

PATISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIER

DANNEBEY ET BLANC

Bomer et Amary

SUCESSEURS

21, rue Houdan - SCEAUX (92)

RECEPTIONS
LUNCHES — DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Diners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



901

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

ENTREPRISE GENERALE

**ENTREPRISE
— CAPRON —**

8, boulevard Desgranges

92 - SCEAUX — Tél. : 702-01-42

839

BAZAR DE LA GARE

Quincaillerie - Couleurs - Electricité - Mercerie

Mme Vve V. ORTOLI

149 bis, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. 702-13-88
Ouvert le dimanche matin

902

PARFUMERIE DU PARC
Institut de Beauté — Manucure

Dépositaire « GUERLAIN »
Grandes Marques - Maroquinerie - Articles de Paris
15, rue Michel-Charaire - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-17-51

918



Etablissements COLLET
CONCESSIONNAIRE

9 et 11, avenue Louis-Pasteur
BAGNEUX — ALEsia 99-20

Etablissement ouvert de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 heures, samedi compris jusqu'à 18 h 30

RENAULT

Atelier spécialisé
mécanique - tôlerie - peinture

1270



M. Caraman



M. Brizou



M. Emile Ballandras, bien entouré

distinctions

Dans notre précédent numéro nous n'avons qu'annoncé les distinctions dont viennent d'être l'objet nos collègues, MM. Caraman et Brizou.

M. Caraman vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques pour avoir été professeur dans l'Enseignement secondaire privé durant 47 ans (1917-1964) et conseiller municipal depuis plus de 20 ans. Il est actuellement Maire-Adjoint chargé de ce qui concerne l'Enseignement et vice-président de la Caisse des Ecoles. Chacun sait par ailleurs l'attachement qu'il a pour son Albigeois, où il naquit en 1899 ; sa conférence du 21 février dernier en est une preuve supplémentaire.

M. Brizou vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Né en Bretagne à la fin de 1898, il a fait toute sa carrière à la Société E.C.F.M. (Gaz de la Banlieue de Paris), puis au Gaz de France, de 1922 à 1958. Il a été chef d'inspection à Sceaux de 1938 à 1958. Il est administrateur de la Caisse des Ecoles depuis quelque 25 ans, administrateur délégué de l'Office d'H.L.M. depuis 16 ans, conseiller municipal depuis 1965.

Leurs collègues du Conseil Municipal de Sceaux et leurs amis, leur renouvellent leurs sincères félicitations.

J. LESUEUR.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Médaille de bronze décernée à M. Emile Ballandras, Président de la 363^e section des Médaillés militaires de Sceaux en reconnaissance des services rendus.

ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES

Arrêté du 15-2-1970

Chevalier :

M. Martin Kirsch, Premier Substitut au Tribunal de Grance Instance de Paris, Directeur du Cabinet de M. Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sport et des Loisirs.

42, avenue Le Nôtre - Sceaux.

Par arrêté en date du 15 février 1970, M. Mercier Georges, demeurant 1, rue des Aulnes à Sceaux, a été nommé Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Commandeur :

décret du 14 mai 1970.

M. Foch Jacques-Léon-Adrien, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Paris.

21, rue de Fontenay,

né le 13 mai 1887 à Sète (Hérault).

Officiers :

décret du 14 mai 1970.

M. Mac Alesse Hugues-Urbain-Raymond, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

41, rue Mozart.

né le 1er octobre 1915 à Carcassonne (Aude).

M. Feton Paul, Adjoint au chef du service du matériel de la formation aéronautique.

42, rue de Bagneux,

né le 20 avril 1910 à Saint-Cloud.

ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Chevalier :

M. Logan Michel-Ernest, Chargé de Mission, Maire-Adjoint de Sceaux.

6, avenue Jean-Perrin,

né le 2 juin 1924 à Labourse (Pas-de-Calais).

Décret du 16 mars 1970 (J.O. du 22 mars).

M. El Ghozi Joseph-Claude, Ingénieur civil des Mines, 62, rue des Coudrais né le 16 juin 1922 à Oran (Algérie).

Décret du 31-3-70, J.O. du 6-4-70.

POMPES FUNEBRES GENERALES

500 SUCCURSALES - INTERVENTION RAPIDE

Société Anonyme au Capital de 57.600.000 francs
66 bd Richard-Lenoir - PARIS-11^e - Tél. 805 08-90

Concessionnaire du Service
de la Ville de Sceaux

BUREAU OFFICIEL :
71, rue Houdan — Tél. : 702-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

1126

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

17, rue de Pongerville - 92 - Nanterre
Téléphone : 204-16-15

La quête faite sur la voie publique à l'occasion de la Journée Nationale des Paralysés et Infirmités Civiles du 15 mars 1970, sur le territoire de notre Commune a repporté 3.176,19 F à cette Association qui nous remercie de notre collaboration à cette occasion.

PONÇAGE, VITRIFICATION, PEINTURE, VITRERIE

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

91 - La Folie Bessin - ORSAY
Tél. : 928-77-21

1044

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE A VOTRE SERVICE PARTOUT EN FRANCE

AGENCE A SCEAUX : 53, RUE HOUDAN — Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 237-00-20

CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet —

Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut —

Tél. : 660-26-22

FRESNES, 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-64-50

1074



FONCITEX

Boutique 20 ans

PRET A PORTER DU 34 AU 44

habille élégamment
Filles et Garçons

92, rue Houdan
SCEAUX
Tél. : 702 13-64

905

Un centre équestre à Sceaux

Voici la lettre du Préfet des Hauts-de-Seine à la suite de l'intervention de M. Guldner, conseiller général, maire de Sceaux :

Monsieur le Conseiller Général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qui s'attacherait à prévoir l'installation d'un centre équestre dans le parc de SCEAUX.

Ce projet est examiné dans le cadre des études d'aménagement général du parc qui sont actuellement faites à ma demande par les architectes paysagistes, le domaine ayant été transféré au département par décret en date du 11 février 1970.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.
C. BOITEL.

Jean Rostand

Du 7 au 14 juin, la M.J.C. présentera 21, rue des Ecoles, l'exposition sur « La vie et l'œuvre de Jean Rostand ». L'éminent académicien la commentera pour nous le jeudi 11 vers 17 heures.

A cette occasion, les différentes associations scéniques pourront se concerter et proposer pour la rentrée des conférences, projections ou exposés se rapportant à la Protection de la Nature et à « l'année européenne de la Nature ».

(Pour tous renseignements s'adresser à la M.J.C. ou à Mme Beaugrand 60, rue du Lycée - Tél. : 702-07-88).

Fermeture des boulangeries

QUARTIER DU CENTRE

- M. THION, 78, rue Houdan**
restera exceptionnellement ouvert les lundis 6, 13, 20 et 27 juillet.
Fermeture annuelle du lundi 3 août au lundi 31 août.
- M. ROZE, 6, rue du Docteur Berger**
Fermeture annuelle du mardi 1er juillet au vendredi 31 juillet.
- M. MASSUS, 49, rue Houdan**
Fermeture annuelle du mardi 30 juin au mardi 26 juillet.
- M. PAPINEAU, 102, rue Houdan**
restera exceptionnellement ouvert les jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet.
Fermeture annuelle du samedi 1er août au jeudi 27 août.
- M. BILLIAT, 63, rue Houdan**
Fermeture annuelle du mardi 1er juillet au vendredi 31 juillet.
Restera exceptionnellement ouvert le lundi 6 juillet et les lundis 10, 17, 24 et 31 août.

QUARTIER DE ROBINSON

- M. COLARICCIO, 1, avenue des Quatre-Chemins**
Fermeture annuelle du samedi 1er août au lundi 31 août.
Pendant cette période, un dépôt sera assuré par la Maison SERRON.
La vente du pain sera également assurée par MULTI-SCEAUX.

QUARTIER DES BLAGIS

- M. BON, Centre Commercial des Blagis**
Fermeture annuelle du jeudi 6 août au lundi 8 septembre inclus.
- M. MASSON, 33, rue des Coudrais**
Fermeture annuelle du mardi 30 juin au mardi 28 juillet inclus.

Pendant les jours de fermeture, les consommateurs du quartier pourront s'approvisionner au SUMA et au CERCLE BLEU.

VISITE A BRUHL...

Au week-end du 1er Mai, le C.S.A.I. a organisé un voyage à Brühl pour le Club de ping-pong de Sceaux-Bourg-la-Reine qui allait disputer des matchs amicaux et pour les « Jeunes Responsables » des divers Mouvements de jeunes de Sceaux.

Ils reçurent tous un accueil chaleureux dans les familles et la plupart rencontrèrent leurs homologues des Mouvements correspondants avec lesquels ils eurent des échanges intéressants et fructueux pour l'avenir.

Ce voyage, qui s'est effectué en autocar, a permis à tous ces jeunes de Sceaux et de Bourg-la-Reine de lier connaissance et d'établir des contacts qui peuvent être profitables à tous.

L'ASSOCIATION POPULAIRE FAMILIALE DES BLAGIS

L'Association Populaire Familiale des Blagis, qui regroupe des familles populaires de ce quartier a centré son action locale en 1970 sur les problèmes de la consommation.

En effet, cette question est primordiale pour les familles ouvrières ayant des revenus modestes et il est très important pour elle de savoir acheter.

Dans ce but, des enquêtes sont réalisées avec des relevés de prix chez les différents commerçants du quartier (ce qui permet parfois, de

constater des distorsions difficilement explicables).

Toujours dans la même optique, des enquêtes et démarches ont été entreprises pour l'amélioration du marché des Blagis qui, à l'heure actuelle, ne remplit pas son rôle.

Après consultation des consommateurs, une lettre a été adressée à la municipalité qui elle-même est intervenue auprès du gestionnaire, les commerçants ont été alertés. Nous espérons que toute cette action débouchera favorablement et que ce quartier si peuplé aura enfin un marché digne de lui et que les habitants de nos cités ne seront plus obligés de fréquenter les marchés voisins pour s'approvisionner correctement.

S. E. R. I. M.

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

- met ses 17 années d'expérience à votre service
- lance de nouveaux programmes en Banlieue Sud :

Sceaux

33, rue des Imbergères
et rue Paul-Couderc

Chatenay-Malabry

56, avenue Jean-Jaurès
Rue Marc-Sangnier

Fontenay-aux-Roses

45, avenue Paul-Langevin

Fontenay-aux-Roses

« Résidence Luxembourg »
8-20, rue Robert-Marchand

PRIX FERMES et DEFINITIFS

*Garanties Financières
et Techniques*

S. E. R. I. M.

58, rue de l'Arcade
PARIS 8^e - Tél. EUR. 52-11

DOUBLE DEUIL AU LYCÉE LAKANAL

Deux vides viennent de se creuser parmi les professeurs du Lycée Lakanal. Le 14 avril ont eu lieu les obsèques d'Antoine Martinez, Professeur de dessin et trois jours plus tard celles de Jean Haumesser, Professeur de Sciences Naturelles.

Antoine Martinez était né en 1913. Artiste discret, il n'en était pas moins un peintre de grand talent et dès l'époque de ses études, il s'était distingué à Oran, puis à Paris, où il obtint de nombreux prix. Il fut en 1933 logiste du Concours de Rome de peinture et lauréat de l'Institut. En 1939, un tableau qu'il avait exécuté à l'âge de 23 ans lui valut la médaille d'or des Artistes Français. Il était déjà Scéen depuis plusieurs années lorsqu'il fut nommé, en 1960, au Lycée Lakanal.

Sensible à la souffrance et à la misère des hommes, il a su rendre avec force, par le choix des sujets (vieux pêcheurs, bûcherons, enfants malheureux, etc.) les attitudes tourmentées des personnages, les couleurs tragiques de sa palette, le côté douloureux de la condition humaine. En juin prochain une exposition rétrospective du Salon de Fanconville permettra à un public épris de beauté d'apprécier les mérites de ce talent original et vigoureux.

Que Mme Martinez et ses enfants, si cruellement éprouvés, veuillent bien, trouvez ici l'expression de notre sympathie émue.

Jean Haumesser, qui était né en 1908, enseignait au Lycée Lakanal depuis 1941, et nombreux sont les candidats à l'école vétérinaire d'Alfort qu'il a conduit au succès. Il avait assumé, en outre, la responsabilité du laboratoire de Sciences Naturelles. L'année dernière, il avait accepté un sucroît de travail en acceptant de faire partie du Conseil d'Administration et à ce titre, il avait assisté à une foule de réunions très fatigantes.

A Bourg-la-Reine, sa commune, non content de siéger au Conseil Municipal, il était l'animateur d'une association familiale très active (qui rendit service à plus d'un de nos concitoyens). Et il savait s'acquitter de toutes ses tâches sans négliger pour autant sa propre famille.

Tous ceux qui le connaissaient, admiraient son allant, sa bonté, sa franchise, son désintéressement absolu. Il laisse le souvenir d'un professeur remarquable, d'un ami dévoué, d'un homme de cœur.

CONDOLEANCES

Nous avons appris le décès accidentel dans sa 68^e année de mère Marie-René de Jésus.

Elle était en Inde où elle accomplissait son devoir missionnaire.

Nous présentons nos sincères condoléances à Mlle Geneviève Lacour, sa sœur, Maire-Adjoint de Sceaux, ainsi qu'à toute sa famille et à ses amis.

Centre Scéen des Amitiés Internationales

L'Assemblée Générale du C.S.A.I. s'est tenue devant une nombreuse assistance et a permis à son Président, Monsieur STEVERLYNCK, d'exposer dans son rapport moral les principales activités de l'Association pendant l'année écoulée.

Le C.S.A.I. n'est pas resté en sommeil...

Jugez-en plutôt :

- Le 20 avril 1969 — Un groupe de Jeunes de Royal Leamington Spa nous rendait visite, profitant d'un voyage à Paris
- Le 25 mai 1969 — Le Club de ping-pong de Sceaux - Bourg-la-Reine se rendait à Brühl, à l'invitation du club correspondant et y disputait une série de matches amicaux
- Le 14 juin 1969 — Un groupe important de la Jeunesse Catholique de Brühl, sous la conduite de son chapelain, passait toute la journée à Sceaux
- Le 13 juillet 1969 — L'Université Populaire de Brühl passait la matinée à Sceaux
- Le 6 octobre 1969 — Les Bretons de Sceaux se rendaient à Brühl pour l'Oktober Fest, répondant à l'invitation des Bavarois de Brühl.
- Le 19 octobre 1969 — Pour l'inauguration de la Piscine, le C.S.A.I. avait invité une délégation des clubs de natation de Brühl et de Royal Leamington Spa
- Le 1er novembre 1969 — Le club de ping-pong de Sceaux - Bourg-la-Reine recevait, conjointement avec le C.S.A.I., le club de ping-pong de Brühl.

Les différents cours de langues, anglaise et allemande, en audiovisuel, traditionnel ou conversation, ouverts à tous les adhérents, donnent satisfaction à 107 personnes.

Les échanges individuels de jeunes sont en progression mais l'importance des demandes ne permet pas toujours de donner satisfaction aux familles dans les délais demandés. Un nombre important d'échanges a toutefois pu être réalisé.

A l'issue de l'Assemblée Générale, la projection de 2 films sonores en couleurs a permis à l'assistance de mieux faire connaissance avec l'Angleterre. Et un « pot amical » réunit tout le monde à la satisfaction générale.

Les élections au Conseil d'Administration donnent :

M. STEVERLYNCK Jacques, Président
 M. CARNOY Jean, Vice-Président
 M. VAN BELLE Lucien, Secrétaire Général
 Mme DEILLER Suzy, Trésorière
 M. BAUDET Jacques
 Mme BEAUGRAND Jeanne
 M. BOSTSARRON André
 M. CHEVRIER Jean
 M. COIPEL Henri
 M. GIRAUDOT Georges
 M. GRAMET Daniel
 Mme GULDNER Marcelle
 M. LESCURE Marcel
 M. LOGAN Michel
 M. MAGNANT Dominique
 M. PERRIN Michel
 M. PHILIPPE Bruno
 Mlle PILA Thérèse
 M. PIROUE Armand
 Mlle QUITO Jeannine
 M. RAIGNEAU Raymond

Pour être au courant et participer aux diverses activités du C.S.A.I. adhérez nombreux.

Cotisations : 3, 5 et 10 F.

Siège social : 9, rue du Docteur Berger - Sceaux.

Le C.S.A.I. reçoit !

Une importante délégation de Brühl, conduite par son Maire, M. Hans, fut reçue par la Ville de Sceaux à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Grâce à l'obligeance, devenu coutumière, des adhérents du C.S.A.I., ils furent tous accueillis dans des familles le vendredi soir.

Dès le samedi matin, ce fut le départ pour le château de Penchien à Mansigné (centre de colonies de vacances de la Commune) par le circuit des châteaux de la Loire et des caves réputées.

Un car de Français accompagnait nos amis Bruhlois et passait avec eux un séjour animé et reposant (!!!) dans une atmosphère de chaude amitié.

Ce week-end de grand air à la campagne restera empreint de bons souvenirs.

Exposition de travaux d'élèves

Comme chaque année organise :

L'Exposition des travaux d'élèves les
 SAMEDI 20 juin de 14 h à 18 h.
 DIMANCHE 21 juin de 14 h à 18 h.

L'Audition, le
 DIMANCHE 21 juin :

1^{er} groupe à 14 h précises,
 2^e groupe à 16 h 30 précises.

Ces manifestations se dérouleront à la Faulotte, 21, avenue d'Antony à Châtenay-Malabry.

Sous le Patronage
 du Service Départemental des Hauts-de-Seine,
 de M. GULDNER, Maire de Sceaux
 et Conseiller Général,
 de M. MIGNON, Maire de Châtenay-Malabry,
 de M. THIEULIN, Maire de Bourg-la-Reine.

Pour la propreté de la ville

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de déposer des ordures, des objets divers et surtout des gravois dans les rues.

La propreté de la ville doit être le résultat des efforts des services municipaux qui sont chargés de l'enlèvement des ordures ménagères mais également de la bonne volonté de tous. Il n'en n'est, malheureusement, pas ainsi. Quelques-uns de nos concitoyens déposent sur la voie publique les objets les plus hétéroclites.

A signaler que le débouché du Sentier des Coudrais sur la rue du Lycée est encombré de toute sorte de détritus et même de matériaux de démolition déposés par les riverains.

Une telle façon de procéder est formellement interdite.

DA VIRVIKEN

organise le samedi 10 octobre à partir de 15 h son 2^e Concours de Sonneurs à danser Buffet, jeux, attractions et le soir :

FEST-NOZ

avec tous les participants
 A l'ancienne Mairie,
 68, rue Houdan

BALS DU 14 JUILLET

Deux grand bals auront lieu au Petit Château, 9, rue du Docteur-Berger sur parquet ciré, les

Samedi 11 juillet
 et

Lundi 13 juillet

avec l'orchestre Michel Lefèvre.

PRESENTATION DE DANSES

Sous la direction de Mme Lichtenberg, professeur de danse, les enfants du Centre Municipal des Loisirs de Sceaux se produiront le mardi 23 juin à 21 heures, dans le Jardin du Petit Château, 9, rue du Docteur-Berger.

Révision générale des évaluations foncières des propriétés bâties

Mettant en application la loi du 2 février 1968 (J.O. du 4 février 1968) et le décret du 28 novembre 1969 (J.O. du 3 décembre 1969), la Direction Générale des Impôts entreprend cette année une vaste opération de révision des évaluations foncières des propriétés bâties intéressant la presque totalité des propriétés bâties de France.

UTILITE DE CETTE REVISION

Cette opération permettra d'atteindre plusieurs objectifs :

a) Actualisation des évaluations foncières des propriétés bâties et détermination de la valeur locative cadastrale :

— la dernière révision qui sert de base aux impositions actuelles remonte au 1^{er} août 1939.

N.B. — la valeur locative cadastrale des propriétés non bâties a été mise à jour le 1^{er} janvier 1961.

b) Modernisation du système de calcul des impôts locaux : ceux-ci (contributions foncières, patente et contribution mobilière) sont assis sur des bases disparates et leur mode de calcul apparaît à tous comploté et vétuste.

A l'avenir, les impôts directs locaux, maintenus au nombre de 4 : taxe foncière des propriétés bâties, taxe foncière des propriétés non bâties, taxe professionnelle et taxe d'habitation :

— auront une base commune : la valeur locative cadastrale ;
— seront taxés directement à un taux uniforme déterminé par commune.

c) Correction des inégalités d'imposition.

QUI EST INTERESSE PAR CETTE REVISION ?

— En premier lieu les propriétaires (ou usufruitiers) d'immeubles bâtis, que ces propriétés soient louées ou occupées par leurs propriétaires, concédées à titre gratuit ou vacantes.

— Egalement les redevables de la contribution mobilière et les assujettis à la patente.

QUI DOIT SOUSCRIRE UNE OU PLUSIEURS DECLARATIONS ?

— Les propriétaires (ou usufruitiers) d'une propriété bâtie : local d'habitation ou à usage professionnel, local commercial ou artisanal, local industriel, etc...

Exception : les propriétaires ruraux ne sont concernés que pour les bâtiments destinés à l'habitation et non pour ceux réservés à l'exploitation agricole.

QUAND DOIT-ON SOUSCRIRE LES DECLARATIONS ?

— entre le 21 avril 1970 et le 31 mai 1970 ces déclarations ont dû être établies pour les propriétés situées dans les communes de moins de 5.000 habitants.

— elles devront l'être, entre le 1^{er} septembre 1970 et le 15 octobre 1970, dernier délai, pour les propriétés situées dans les communes de plus de 5.000 habitants.

OU SE PROCURER LES IMPRIMES ?

— à la Mairie de SCEAUX — les mardi et vendredi de 9 h à 12 h

— à partir du 1^{er} septembre 1970 pour les propriétés situées dans les communes de plus de 5.000 habitants ;

— au bureau des Impôts : Contributions Directes ou Cadastre ;

— ou au centre spécial de distribution dont l'adresse sera signalée.

OU DEPOSER OU ENVOYER LES DECLARATIONS ?

— on doit toujours les déposer ou les envoyer dans la commune où se trouve située la propriété qui fait l'objet de la déclaration. Lieux de dépôt :

— le bureau des Impôts (Contributions directes ou Cadastre) de la situation des biens ;

— ou tout autre lieu qui serait indiqué localement.

QUELLE DECLARATION AVEZ-VOUS A REMPLIR ?

Vous aurez à choisir entre 5 modèles d'imprimés. Le plus simple est de vous adresser au correspondant local du service des Contributions Directes dont la permanence se tiendra à la Mairie — les mardi et vendredi de 9 h à 12 h — à partir du 1^{er} septembre 1970.

Sireine-Automobile

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

12 bis, avenue du Général-Leclerc

92 - BOURG-LA-REINE

350-48-40 +

Essais et Présentation

204 — 304 — 404 — 504

OCCASIONS TOUTES MARQUES
SELECTIONNEES



Faites laver votre voiture
en moins de 5 minutes avec
notre portique

AUTOMATIQUE
« KIBROS ELECTRONIQUE »

STATION-SERVICE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE

Ouverture de la Maison de la culture de Sceaux - Bourg la Reine

"Les Gémeaux"

Note de la Rédaction

Monsieur Lecestre, auteur de l'article ci-dessous, s'excuse de n'être pas Scéen. Il a bien tort, puisqu'il est réginauburgien. S'agissant d'ailleurs de la Maison de la Culture de Sceaux-Bourg-la-Reine, nos colonnes sont ouvertes aux 40.000 habitants de l'ensemble de nos deux communes.*

Monsieur Lecestre participe de très près, depuis plusieurs années aux commissions de travail des séminaires qui ont préparé et vont mettre en œuvre la réalisation de l'objectif essentiel de cette Maison, qui est l'animation culturelle cohérente de nos deux cités.

* C'est le nom des habitants de Bourg-la-Reine.

Après des difficultés et des retards dont il a bien souvent été fait état dans ce Bulletin, la Maison de la Culture de Sceaux-Bourg-la-Reine vient d'ouvrir ses portes.

Cette période d'ouverture a commencé par une « Foire aux Films » qui a permis soit de découvrir des œuvres cinématographiques présentant un intérêt certain, soit de voir ou de revoir des chefs-d'œuvre du 7^e Art, et je pense à « Alexandre Nevski » et à « Citizen Kane » par exemple. Mais — et ceci paraît important à faire remarquer car il s'agit là de mettre le doigt sur l'une des caractéristiques d'une Maison comme les Gémeaux —, ce fût aussi l'occasion d'être « introduit » aux œuvres, soit par des réalisateurs eux-mêmes (M. Drach, J.-C. Averty), soit par des présentateurs de la qualité de P. Tchernia et de G. Salachas. Cette qualité et ces occasions ont été du reste suffisamment appréciées par un assez grand nombre de spectateurs pour qu'une prolongation de cette Foire aux Films sur plusieurs week-ends de mai soit décidée.

Mais, le cinéma ne monopolisera pas pour autant tous les jours d'ouverture de la Maison pendant ce mois : le Théâtre sera présent avec Michel de Ré et Olivier Hussenot, le Jazz avec Guy Lafitte, la Chanson avec Jean Vasca et Les Enfants Terribles, les Débats avec un « Gémeaux-Magazine », sans que le jeune public soit oublié puisqu'il pourra applaudir un spectacle de marionnettes sur « Les Fables de La Fontaine ». Ensuite, les mois d'été permettront les derniers travaux de finition afin que septembre voie le véritable départ d'une saison normale.

N'est-ce donc pas le moment idéal pour s'interroger sur ce que peut représenter pour nos concitoyens la Maison de la Culture ? Sur ce qu'ils peuvent en attendre et en espérer ?

A notre avis, les Gémeaux doivent devenir d'abord, et peut-être, surtout, **un lieu et des occasions de RENCONTRE** :

— de rencontre, en premier lieu, avec le Beau, avec l'Art. Chacun de nous n'en a-t-il pas un immense besoin dans sa

vie quotidienne, et dans une métropole qui, s'étant développée rapidement et souvent d'une manière anarchique, a laissé trop de place au laid, au faux, au mauvais goût ?

— de rencontres entre personnes qui, bien que vivant dans un même espace, se connaissent si peu dans nos communes de banlieue qui se vident le matin pour se remplir le soir. Ah ! si certaines soirées et certains samedis pouvait se percer un peu ce mur de l'anonymat qui pèse d'un tel poids sur l'esprit et l'âme de tant d'hommes d'aujourd'hui !

— de rencontres enfin entre ce que l'on a coutume d'appeler « le public » et les créateurs, qu'il s'agisse d'auteurs, d'acteurs, d'artistes, de cinéastes... Ceci nous paraît très important et rejoint l'observation que nous faisons à partir de la Foire aux Films.

Alors, la Maison ne sera pas seulement un édifice, des salles, un ensemble de biens matériels, mais aussi un lieu de rayonnement, des équipes d'animation et un certain état d'esprit fait d'ouverture et de volonté de dialogue. Tout ceci peut paraître un rêve, mais je pense sincèrement que celles et ceux qui, déjà, sont participants aux Gémeaux et ont choisi, par exemple, de faire partie des commissions existantes, portent ce même regard vers l'avenir. Ce qui ne veut pas du tout dire que nous ne soyons pas conscients qu'il existe des problèmes et que se rencontrent — et se rencontreront encore ! — bien des difficultés.

Il faut, par exemple, que les Gémeaux se fassent davantage connaître, et c'est toute la question de notre publicité, bien que le terme ne convienne pas tout à fait : quels moyens mettre en œuvre, en étant efficaces mais économes (bien entendu !), tout en donnant de la Maison une image qui soit synonyme de Beau ? Il faut encore que nous trouvions expérimentalement — c'est-à-dire en acceptant de « tâtonner » inévitablement certaines fois — un certain équilibre entre les diverses formes de culture, car il n'existe a priori aucune raison pour que les unes soient particulièrement privilégiées et d'autres oubliées. Il faudra aussi, me semble-t-il, que nous essayons de mieux coordonner les diverses manifestations d'ordre culturel de notre secteur géographique. Et encore ne s'agit-il là que de quelques exemples de problèmes qui se posent.

Il y a donc lieu d'être lucides et surtout ne pensons ni que l'ensemble de ces questions peuvent être réglées par des décisions seules, ni qu'elles peuvent trouver leurs réponses en quelques semaines. Nous ne nous cachons pas qu'il s'agit d'œuvrer sur un terrain — le Culturel — où l'homme engage beaucoup de lui-même. Nous rencontrerons donc, c'est certain, le poids des habitudes, c'est-à-dire un peu la peur du nouveau, le scepticisme des uns et la passion des autres, l'indifférence également, les déformations professionnelles des « spécialistes », et la paresse de beaucoup. Mais aussi, l'intérêt, au sens noble du terme, la soif de découvrir, le besoin d'être en relation, l'aspiration à communier au vrai et au beau...

P. LECESTRE

Au Conseil Municipal

— 25 Février 1970 à 21 heures (18 conseillers présents, 5 représentés, 4 excusés).

1. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1970

Renvoyé pour complément d'information lors de la séance du 9 février (Bulletin Municipal Officiel N° 41 d'avril 1970, page 23).

Cette fois-ci, il est adopté à l'unanimité, arrêté aux chiffres suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
— INVESTISSEMENT	8.399.815	5.033.665	— 3.366.150
— FONCTIONNEMENT	1.504.718	4.870.868	+ 3.366.150
	9.904.533	9.904.533	

2. CENTRE CULTUREL DE SCEAUX-BOURG-LA-REINE

Des avenants à divers marchés sont adoptés pour Frs 11.898,24.

3. RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve le contrat d'entretien du réseau municipal des égouts, conclu pour 5 ans, avec la S.O.G.C.A. de SCELLES (77), moyennant une redevance annuelle de Frs 42.500 environ.

4. EXTENSION D'UNE CANALISATION D'EAUX PLUVIALES

Le Conseil approuve la pose d'une canalisation destinée à évacuer les eaux pluviales du nouvel immeuble, 106, rue de Houdan. La dépense sera d'ailleurs, conformément au permis de bâtir, entièrement supportée par le promoteur.

5. ACQUISITION DE TERRAINS

A la suite de ses délibérations du 22 mai 1968 et du 22 décembre 1969, et de la décision de la commission des travaux du District de la région parisienne du 19 décembre 1969, le Conseil décide l'acquisition de terrains situés : avenue Raymond Poincaré et Albert 1er, afin d'y aménager un parc de stationnement de voitures pour les usagers du métro et aussi de la Piscine.

6. AFFAIRES DIVERSES

a) approbation d'un avenant à la Convention d'occupation de la salle des sports des Clos Saint Marcel par l'A.S.A.S.

b) tarif de location et de remplacement du matériel municipal prêté pour des manifestations.

c) confirmation de la garantie de la Commune pour un emprunt de Frs 500.000 contracté par l'A.S.E.P. en vue de travaux d'aménagement de l'externat Saint-Jean-Baptiste.

d) désignation des électeurs chargés de la révision des listes électorales prud'homales et artisanales en 1970.

e) étude du plan d'occupation des sols.

f) compte-rendu d'une audience accordée à une délégation du personnel enseignant, venue réclamer : que l'augmentation de leur indemnité de logement, leur soit versée avec effet rétroactif au 1er janvier 1969, et non au 1er septembre 1969.

g) confirmation donnée par la Préfecture des Hautes-Alpes que la situation de « Pelvoux » fait, qu'aucun risque d'avalanche n'est à y redouter.

— 24 avril 1970 à 21 h (19 conseillers présents, 7 représentés, 1 excusé, 1 absent).

1. Félicitations à M. STEVERLYNCK pour la parfaite organisation des cérémonies de jumelage avec Royal Leamington spa du 17 au 20 avril.

2. BUDGET PRIMITIF 1970

Après une longue discussion (dont on trouvera le résumé dans ce même bulletin), le budget est adopté à l'unanimité. Il ne comporte aucune majoration de recettes (centimes, ordures ménagères, droits de place ...)

	Dépenses	Recettes	Résultat
— INVESTISSEMENT	1.957.316	620.169	— 1.337.147
— FONCTIONNEMENT	8.211.225	9.548.372	+ 1.337.147
	10.168.541	10.168.541	

3. BUDGET PRIMITIFS 1970 DE LA CAISSE DES ECOLES

Avis favorable sur ce budget qui s'équilibre à Frs 865.562.

4. BUDGET PRIMITIF 1970 DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Avis favorable sur ce budget qui s'équilibre à Frs 239.239.

5. BUDGET 1970 DE L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M.

Avis favorable à ce budget qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat
— INVESTISSEMENT	1.218.794	1.212.734	— 6.060
— FONCTIONNEMENT	1.098.730	1.100.530	+ 1.800

Par ailleurs, M. BRIZOU souligne que l'opération des Filmins n'avance pas, faute de financement.

6. COMPTES DE LA COMMUNE AVEC GAZ DE FRANCE pour 1969

Il a été vendu 24.545.895 thermies à SCEAUX, et il existe un solde créditeur de Frs 4.495,53.

7. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE DE DESSERTE DU GROUPE SCOLAIRE DES CLOS SAINT-MARCEL

Approbation d'un avenant avec l'entreprise « La Moderne », sans dépassement du crédit inscrit.

8. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES JOCKOS

Approbation d'un avenant avec l'entreprise « Médinger », sans dépassement du Crédit inscrit.

9. ECLAIRAGE PUBLIC DE LA RUE GEORGES BIZET

Approbation de la soumission de l'entreprise « GALLET, DELAGE et Cie » qui s'élève à Frs 10.892,04.

10. PRISE EN CHARGE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'AVENUE SULLY PRUDHOMME

Le département va faire prochainement cet investissement absolument nécessaire, et va le faire du côté du Parc, c'est-à-dire sur le territoire de SCEAUX. Il est prévu, dans ce cas que l'entretien et l'exploitation sont à la charge de la Commune. Le Conseil le décide, unanime.

11. FOURNITURE DE GAZ A LA CHAUFFERIE DU GROUPE SCOLAIRE DES CLOS SAINT-MARCEL

Approbation du contrat qui prévoit la fourniture de gaz naturel à partir du réseau moyenne pression, à Frs 2,15 la thermie, T.T.C.

12. REMISE EN ETAT D'UNE TOILE DE L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Cette toile fait partie du patrimoine de la Commune. Sa remise en état coûterait 2.400 Frs. La commune décide, en vertu de la loi du 31 décembre 1913 modifiée par celle du 30 décembre 1966, d'y participer pour 50 %, à l'unanimité, moins une voix.

13. ASSURANCE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Avenant pour y inclure la future Maison des Associations, 5, rue des Imbergères.

14. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Contrat pour paiement de ses honoraires à l'architecte municipal.

15. PERSONNEL COMMUNAL

- Fixation des rémunérations de certains agents ;
- Logement de la Concierge d'un groupe scolaire ;
- Application, en tant que de besoin, de la Loi sur le salaire minimum de croissance ;
- Relèvement du minimum garanti de rémunération ;
- Révision du classement indiciaire de certains agents ;
- Création d'un poste de sous-bibliothécaire.

16. AFFAIRES DIVERSES

— Avis favorable à l'augmentation de l'effectif de la section commerciale du Conseil des Prud'hommes de Paris, qui passerait ainsi de 40 à 64 Conseillers.

L' A. S. A. S.

L'Association Sportive Athlétique Scéenne a repris de la vitalité après une certaine période de flottement. Il est agréable de penser que nos deux sections basket et tennis, bien encadrées par des équipes de dirigeants dynamiques et compétents, représentent dignement notre ville de Sceaux dans les différentes compétitions où elles se trouvent engagées.

Grâce à la bienveillance de la Municipalité et à son appui, la salle couverte de la rue des Clos-St-Marcel a subi d'heureux et confortables aménagements : adjonction de vestiaires avec douches, réfection de la toiture, modernisation de l'éclairage, édification d'une tribune avec gradins... Ainsi, les sportifs (je songe au basket en premier) sensibles à ces améliorations, sont-ils devenus plus assidus et plus réguliers aux divers entraînements. Partant, les résultats d'ensemble se sont trouvés améliorés.

Treize équipes de basket, allant des Benjamins aux Anciens, ont disputé, avec plus ou moins de bonheur, les différentes épreuves d'un long championnat. L'une d'elles, la Sénior Féminine I, a décroché le titre de champion. La voilà revenue en Fédérale. Bravo !

Plusieurs autres ont accédé aux finales. Dommage que les Anciens, les Juniors garçons, les Minimes filles n'aient

pu remporter un titre qui était à leur portée. Mais c'est la loi du sport. Les uns et les autres essayeront, la saison prochaine, de se venger, sportivement s'entend.

Devant l'afflux toujours croissant des jeunes, une deuxième salle s'avère de plus en plus indispensable. En louer une à Châtenay n'est qu'un palliatif. Notre espoir est donc de voir bientôt une autre salle surgir de terre. Sceaux ne devrait pas rester en retrait par rapport aux communes avoisinantes.

En ce qui concerne le tennis, après un entraînement intensif cet hiver, trois équipes ont vu le jour. Elles ont pu être confrontées avec leurs homologues d'autres clubs. Les succès sont encourageants et promoteurs.

Les courts du boulevard Colbert, entièrement refaits, nous ont permis d'accueillir de nouveaux membres, pas autant cependant que nous l'aurions désiré. La patience doit être récompensée : dans le courant de l'année prochaine, d'autres courts sont prévus. Nous souhaitons vivement que le projet auquel je pense aboutisse pour la satisfaction de tous les nombreux tennismen.

Scéens, nous serions heureux que vous veniez encourager nos vaillants sportifs. C'est plus tonifiant pour nos basketteurs, par exemple, de se sentir portés par des sympathisants que d'évoluer devant des strapontins vides.

Nous vous espérons donc très nombreux, la saison prochaine, rue des Clos-Saint-Marcel. Nos jeunes surtout et leurs dévoués dirigeants vous le demandent. Ainsi, grâce à eux et avec vos encouragements, le sport scéen contribuera au renom de notre coquette cité.

Lucien DUPAY,
Président de l'A.S.A.S.

LA BOULE SCÉENNE

Nous avons signalé les excellents résultats obtenus par Patrick Fraïoli, joueur cadet de la B.S. La conséquence fut sa sélection pour la formation d'une quadrette des « Jeunes Boulistes des Hauts-de-Seine », où il se trouve associé à Drouard et Triguéros, des Boul'Dogs de Saint-Cloud, et à Monégli, de l'U.S. Malakoff.

A SURESNES, le 19 avril, une rencontre de 32 Q. toutes catégories vit ces Cadets remporter le Challenge d'une manière fort brillante. Rappelons qu'en allant des « As » confirmés jusqu'aux plus jeunes débutants, les joueurs sont classés « Excellents » (ils sont peu nombreux), « Honneur » (H.I.), « Promotion » (P.), « Cadets » et « Pupilles », ce qui donnera toute sa valeur à la façon dont ce Challenge fut gagné :

1ère partie, contre 3 H. et 1 P., score : 13/1

2ème partie, contre 4 H., score : 13/8

3ème partie, contre 1 H. et 3 P., score :

13/2

4ème partie, contre 2 H. et 2 P., score :

13/0

Résultat de la Finale, score : 13/9

Tout autre commentaire serait superflu...

A SARCELLES, le 26 avril, concours de 16 Q. « Cadets ». La même jeune équipe remporte le Challenge et quatre médailles, par les scores successifs de : 13/0 - 13/2 - 13/0 - 18/14. Le fait que ces « Jeunes Boulistes des Hauts-de-Seine » sont aussi adroits au « Tir » qu'au « Point » explique leurs brillants résultats.

AU PLESSIS-ROBINSON, le 10 mai dans la matinée, cette même jeune quadrette s'est qualifiée pour aller à Annemasse, en septembre, disputer le Championnat de France F.S.G.T.

A PARIS, le 10 mai dans l'après-midi, sur les terrains de la Boule Sportive du XIIe, un match d'entraînement a opposé l'équipe des Cadets de Paris — qui l'emporta — aux Jeunes des Hauts-de-Seine, ces deux qudrettes étant déjà qualifiés pour les Championnats de France F.F.B.

A LYON, les 18 et 19 mai, au Tournoi de la Pentecôte (128 qudrettes) des « Jeunes Boulistes des Hauts-de-Seine » ont accédé à la finale après avoir mené par 11/4, un

renversement de situation permit à Lyon de revenir en tête et de l'emporter par le score très serré de 15 à 13.

A BOURG-LA-REINE, le 24 mai, pour l'inauguration du Centre d'Animation Expression-Loisirs (C.A.E.L.), quatre qudrettes boulistes scéennes répondirent à l'invitation de l'U.S. pour d'amicales rencontres qui n'en furent pas moins fort disputées.

Notons enfin, pour le trimestre écoulé, de nombreuses sorties des joueurs de la B.S. avec des fortunes diverses et rappelons que le Challenge municipal de Sceaux sera mis en compétition le dimanche 21 juin, dans le cadre des Fêtes annuelles d'été.

Dimanche 21 juin 1970

GRAND CONCOURS DE BOULES

La Boule Scéenne organise dans le cadre des fêtes de Sceaux, un grand concours de boules. Les éliminatoires

auront lieu respectivement aux terrains Penthievre et dans le Petit Parc.

Ce concours de 32 qudrettes bénéficiera d'une participation importante des sociétés voisines et amies.

Palmarès

La Coupe du Souvenir, disputée sur deux journées (1er et 15 mars), en doublettes formées d'un tireur et d'un pointeur associés pour une seule journée, a été remportée par V. Smianotto, avec 7 victoires et 91 points. La suite du classement a été la suivante : D. Boissay (6 v. - 82 p.), Mme Boffet (4 v. - 58 p.), Marmande (3 v. - 53 p.), R. Pierrache (3 v. - 51 p.), L. Fraïoli (3 v. - 48 p.), V. Fraïoli (2 v. - 42 p.), Fanelli (2 v. - 34 p.), Seignover (d.h.) Larrey (2 v. - 33 p.), etc. (23 classés)

UNION SPORTIVE BOURG-LA-REINE-SCEAUX

Section Football

Après une mise en sommeil pendant une année à la suite de la réfection totale du Stade Municipal de Bourg-la-Reine, cette section a repris ses activités et les résultats obtenus sont très satisfaisants et encourageants pour l'avenir.

L'équipe première termine 2° de son groupe.

L'équipe Réserve termine 1ère de son groupe.

L'équipe Cadets termine 2° de son groupe.

L'équipe Minimes termine 3° de son groupe.

L'équipe Juniors n'a effectuée que des matchs amicaux.

Nous tenons particulièrement à féliciter tous ces joueurs qui par leurs résultats ont fait honneur à leur club, ainsi que les dirigeants MM. Penneret et Pat (des équipes 1ère, Réserve et Juniors, et M. Bochet (des équipes Cadets et Minimes).

OFFRES D'EMPLOI

Recherche EXCELLENTE repasseuse professionnelle le jeudi de 14 h à 18 h. Tél. : 702-22-05.

DEMANDES D'EMPLOI

Dame de confiance, veuve, cherch. quelques heures par jour pour aider ou rempl. patron dans comm. luxe ou accueil clientèle à Sceaux. Répondre : DIEP, 37, rue de Châteaudun, Paris-9^e, qui transmettra.

DIVERS

A vendr. chambre à coucher chêne clair 320 F. Lit et matelas 0,80, armoire 1,60 m. Tél. : 350-08-11.

Vends 2 fauteuils cuir. Parf. état. Tél. : 350-32-81.

Vends électrophone « PHILIPS », 1 guitare en parfait état. Tél. : 702-70-02.

Jeune femme cherch. nourrice à la journée à partir de septembre. Téléphone : ROB. 54-94.

**SEULES
LES ANNONCES
OFFRES D'EMPLOI**

sont payantes. 3 F la ligne.

Les annonces gratuites ne doivent pas dépasser 5 lignes de texte.

B.M.O. de SCEAUX

Veuillez insérer l'annonce ci-dessous :

INSERTION GRATUITE - INSERTION PAYANTE

(Rayer la mention inutile)

Texte :

Nom et Prénom date

Adresse Tél.

Signature :

Bon à découper et à retourner :

Sté DIEP - 37, rue de Châteaudun - Paris-9^e — Tél. : FIG. 35-45

ÉTAT - CIVIL

Naissances

Eric ALARDET, Jérôme TRIOMPHE, François NICOLAS, David PERBAL, Marie-Hélène BROSSARD, Marie-Claire CONFLANT, Stéphanie PINARD, Virginie MOREL, Valérie GIGAN, Ariane TEISSIE, Stéphane DHALLUIN, Karine HYVERT, Sophie CHARMEAU, Hans MARTI, Cécile DACHET, Nicole KERVERN, Virginie-Marie GARLASAIN, Catherine BILLOT, Xavier OTTINPECCHIO, Jean-Etienne VACHEROT, Thierry NESTELHUT, Patrice ROSSET, Samuel GIBERT, Pascal FERMI, Grégoire AUDIC., Gilberte DUBOIS, Carole COURTOT, Nathalie BOEHLER, Karine AROUNTUNIAN, Eric BORD, Marc PILLON, Wolfgang TITTEL, Christel LENOBLE, Snezana CUKIC, Christelle HUET. Jean-Marc DECRESSIONNIERE, Frédérique RAIX, Pascal GILBERTAS, Valentine HERRENSCHMIDT, Laurence LE DORE.

Alice GOUGE, Thierry ANDRIAMIRADO, Olivia BEN HAYOUN, Alexandre BERJAL, Sandrine BARRIERAUD, Danièle NICOT, Paulo HERRANZ, Ludovic CERUTTI, Arnaud BUGUET, Emmita MARTINEZ ARZA, Ségolène CHATEAU, Stéphanie PIN, Michaël HINTERBERG, Lydie PASQUIER, Eric VEYRES, Isabelle MONNIER, Ignacio TILLARD, Christophe ESPITALIER, Chantal MILLIER, Christophe COUDEVILLE, Sonia BERGER, Frédéric VERGNAULT, Nadine FOUGERE, Eddy CHEVREAU, Alexandra SPIES, José GARCIA, Franck CHICHERY, Jannick GUESDON, Olivier DOUGET, Elisabeth PURDUE, Corinne REISSE, Caroline BODIN, Philippe VERHOOGHE, Laurence LECANU, Florent AGUERRE, Caroline SUBIAS, Anne DO DON, Guillaume AVEZ, Bertrand CARLIER.

Mariages

de MENTHIERE, Abraham HAMOU, Cla
Jean-Pierre AGNESE épouse Marie-Hélène MOITROT.
Jean POULET ép. Geneviève ISEMANN.
José LOPES BERNARDO ép. Maria CUADRADO BLANCO.
Alain TURION ép. Régine LE RAY.
Jean DAMIENS ép. Danielle CAUCHOIS.
Jean DUBO ép. Marie RABLADE.
Pantelija ANDONOV ép. Claudine JACQUELIN.
Daniel MOURGEON, ép. Dominique CAILLARD.
Bernard LACOUR ép. Geneviève BERRARD.
Paul SARRAUSTE de MENTHIERE ép. Isabelle FORESTIER.
Abraham HAMOU, ép. Jacqueline GOELLNER.
Claude RICHARD, ép. Françoise MICHEL.
CHEIKH BENANI YUBA ép. Christiane GARNIER.
Jean-Pierre MIROUX ép. Charlette AUDRA.
Daniel GUERINEAU ép. Marie-José BRIDEY.
François BOREL ép. Michèle ARNETT.

Georges HIRSCH ép. Marie-Christine CLEMENT.
François MANSFIELD ép. Martine VANDERPOOTEN.
Guy APPART ép. Chantal BAUDY.
Jean-Claude TRIVIDIC ép. Doralicé MARIANI.
Jean-Michel CARRIZEY ép. Catherine REIGE.
Paul-Henri SORET ép. Marie-Christine BAUDET.
Christian MAUNY ép. Evelyne GENY.
Bernard MERLIN ép. Isabelle VIGES.
Georges DARMENGEAT ép. Rolande LECROC.
Christian BONNELAIS ép. Françoise PIERRUGUES.
Gérard MENJON ép. Francine DUBOIS.
Jean ROYNEAU ép. Annette RENAUD.
Jean-Pierre JUPPEAU ép. Michèle GUILBERT.
Marc DEFRADAS ép. Monique GRELL.
Emilio IBANEZ PENA, ép. Emilia LAMAS LOPEZ.
Jacques GUIGONIS ép. Claude GARRIGOU.
Jacques SOURD ép. Michelle GOSAN.

Décès

Jacques MICHAUT, Jeanne GOUVERNEUR veuve DRIVET,
Paul GERVAISEAU, Rosa LECOMTE veuve LE SAULNIER,
Jeanne RINCHE, Louise OSSON veuve DUCROCQ, Jules
CUDORGE, Léonard MOUNEYRAT, Julie de MONTELLA veuve
VAILLANT, Aimée FOURGNAUD épouse TRIPPIER-MERLIN,
Jean JANNIN, Jeanne DUCLOS veuve VEYRIERES, Magdeleine
JUBINEAU veuve THELET, Robert DEMARCHI, Alain GLENAT,
Yves PERRIERE, Marcelle PERBAL épouse REY, Renée MICHEL

épouse LURÇAT, Angèle BLANC, Ernestine WALTER veuve
POMME, Francine PEYRONNE, Sandrine NICOLAS, Alice
KREBS épouse POLEJAEFF, Gabrielle SERRYN veuve BISSON,
Roger LEYBOLD, Germaine GOUREAU épouse LEBLANC,
André LÉON, Benoît CHAMARD, Catherine MONTANGON
veuve FANICA, Charles HOUSSARD, Jean DUGLEUX, Made-
leine BERNHEIM veuve SCHWEIGER, Anna SAMUEL veuve
MONTGEOFFRE, Augustine CHARRA veuve LE COMTE.

Personnes décédées en dehors de Sceaux n'y étant pas
domiciliées et inhumées au cimetière communal
du 20 février 1970 au 14 mai 1970

Mme Théoduline GENSE ép. KLEM, décédée à Châtenay-
Malabry le 18-2-1970.

Mme Louise RIVIERE ép. FINOT, décédée à Cachan (Val-
de-Marne) le 24-2-1970.

Mme Thérèse CAMOU ép. LEVAMIS, décédée à Paris-16^e
le 12-3-1970.

Mme Berthe MOULIN ép. LEQUEUX, décédée à Goussainvil-
le (Yvelines) le 14-3-1970.

M. Robert GAUTHERON, décédé à Lisieux (Calvados) le
31-3-1970.

M. Pierre BONTE, décédé à Neuilly-sur-Seine le 30-3-1970.

M. Marcel BOISSIER, décédé à Paris-11^e le 11-4-1970.

M. Jean FRIEDERICH, décédé à Paris-14^e le 17-4-1970.

M. Georges KREBS, décédé à Paris-18^e le 19-4-1970.

M. Louis PERRAIN, décédé à Orléans (Loiret) le 29-4-1970.

M. Claude TROUVE, décédé à Paris-16^e le 10-5-1970.

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92 - CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

Tél. : 702-63-77 +

METRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
 AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie
 de Châtenay

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel Fabien - 92 - ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

Tél. : 237-57-40 +
 — 01-81
 — 04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
 AUTOBUS 196. Station : F.-Molé ou J.-Perin

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

1137

Maison de l'Assomption

CHIRURGIE GENERALE ET UROLOGIE

Conventionnée Sécurité Sociale NSNCP

24, Av. Victor-Hugo - BOURG-la-REINE

Téléphone : 350-18-40

1191

Clinique Ambroise Paré

2, rue Léon-Bloy — Tél. : 350-46-90 — 92 - BOURG-la-REINE

Conventionnée Sécurité Sociale - SNCF - RATP et principales Mutuelles

CHIRURGIE GENERALE — CHIRURGIE INFANTILE ET NEONATALE
 GYNECOLOGIE — MATERNITE

Laboratoire d'Analyses Médicales — Centre de Kinésithérapie et de Radiologie
 SERVICE D'URGENCE JOUR ET NUIT

1190

CLINIQUE CHIRURGICALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée par la Sécurité Sociale - Militaire - SNCF - Mutuelle Agricole

40, rue d'Estienne-d'Orves - FONTENAY-aux-ROSES

Métro : Ligne de Sceaux

Autobus : 194, 194 bis et 194 barré

- Chirurgie Générale
- Chirurgie Osseuse
- Chirurgie Gynécologique
- O R L — Ophtalmologie

SERVICE D'URGENCE
AMBULANCE
JOUR ET NUIT

702-35-61 +

- Service de Réanimation
- Radiologie — Radiologie Vasculaire
- Neuroradiologie
- Electro-Encéphalographie
- Brochoscopie
- Kinésithérapie-Vertébrothérapie
- Balnéothérapie

- Neuro-Chirurgie
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Abdominale
 et Pelvienne
- Urologie

SERVICE DE GARDE

médecins

Juillet

Dimanche 5 juillet Dr. BOUIN	101, rue Houdan	702-40-46
Dimanche 12 juillet Dr. GALVIN	53, Av. G.-Clémenceau	702-38-38
Mardi 14 juillet Dr. MOUROT	5 et 7, rue des 4 Chemins	350-17-36
Dimanche 19 juillet Dr. PERIE	31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 26 juillet Dr. RENAULT	112 bis, rue Houdan	702-19-93

Août

Dimanche 2 août Dr. MOUROT	5 et 7, rue des 4 Chemins	350-17-36
Dimanche 9 août		
Samedi 15 août Dr. VUONG	10 et 12, Av. J.-Perrin	702-26-82

Août

Dimanche 16 août Dr. BOUIN	101, rue Houdan	702-40-46
Dimanche 23 août		
Dimanche 30 août Dr. VERROUST	46, Av. du Pt-Roosevelt	702-02-45

Septembre

Dimanche 6 septembre Dr. PERIE	31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 13 septembre Dr. RENAULT	112 bis, rue Houdan	702-19-93
Dimanche 20 septembre Dr. GALVIN	53, Av. G.-Clémenceau	702-38-38
Dimanche 27 septembre Dr. BLANC	81, rue Houdan	702-17-28

radio

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale

TOUTES DISTANCES
AMBULANCES MUNICIPALES
NUIT et JOUR **350.24.65**



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

CLINIQUE DE GARLANDE

45, rue de Paris - 14, avenue de Garlande - BAGNEUX

CHIRURGIE

Générale
Esthétique
Réparatrice
De la main
Des Varices
Gynécologique
Traumatologique

COBALT

253.16.91 - 253.50.01

RADIOLOGIE URGENCES :

Kinésithérapie
Ambulances
« JOUR
et NUIT »

Conventionnée avec la S.S. et les principales Mutuelles

SERVICE DE GARDE

pharmaciens

Dimanche 5 juillet	Mlle LACOUR	127, rue Houdan	702-00-76	Samedi 15 août	Mlle LACOUR	127, rue Houdan	702-00-76
Dimanche 12 juillet	M. LAVERDET	106, rue Houdan	702-00-62	Dimanche 16 août	Mlle LACOUR	127, rue Houdan	702-00-76
Mardi 14 juillet	M. MOUIEL,	43, rue des Coudrais	702-40-44	Dimanche 23 août	M. LAVERDET	106, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 19 juillet	Mlle WEBER,	517, rue des 4 Chemins	702-16-12	Dimanche 30 août	M. MOUIEL,	43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 26 juillet	M. VARIN	45, rue Houdan	702-00-91	Dimanche 6 sept.	Mlle WEBER,	517, rue des 4 Chemins	702-16-12
Dimanche 2 août	M. LEBLANC	51, rue de Bagneux	702-10-59	Dimanche 13 sept.	M. LEBLANC	51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 9 août	M. MATHA	144 bis, Av. du GI-Leclerc	350-03-00	Dimanche 20 sept.	M. VARIN	45, rue Houdan	702-00-91
				Dimanche 27 sept.	M. MATHA	144 bis, Av. du GI-Leclerc	350-03-00

AMBULANCES KLEBER

24 heures sur 24

POUR TOUS TRANSPORTS — CONCERNANT : PROVINCE — ENTREE ET SORTIE D'HOPITAUX OU DE CLINIQUES — RAYONS — REEDUCATION



TEL. : **JOUR :** 660.10.73
NUIT : 350.10.73
 (Dimanches et Fêtes)

Prise en charge 100 % par la Sécurité Sociale et toutes Mutuelles



Allo... INTERIM-SUD

702.78.43 et 660.25.94

DEPANNAGE RAPIDE EN PERSONNEL DE BUREAU

155, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - 92 - ANTONY

Croix-de-Berny

1293

Immobilière Paris Sud

7, rue Félix-Pécaut
92 - FONTENAY-AUX-ROSES (face station Métro)
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
SPECIALISTE DE TOUTES LOCATIONS
Téléphone : 660-08-65

981

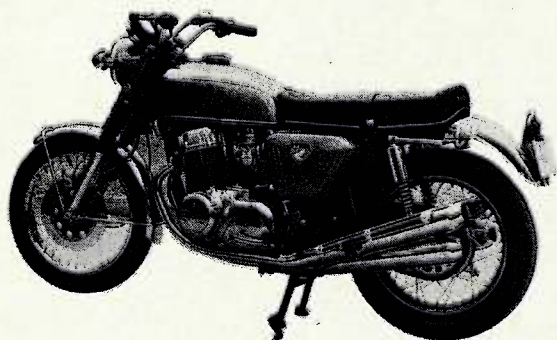
ENTREPRISE GENERALE
DE TOUS TRAVAUX DE BATIMENT

Alalinarde

BUREAUX ET CHANTIERS
4, avenue Jules-Guesde - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-11-76

919

HONDA



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Éts F. LOISEAU & C^{ie}

118, rue Houdan - SCEAUX
Téléphone : 702-72-50

MISE AU POINT PAR BANC ELECTRONIQUE

1187

ACHETEZ

A SCEAUX

à qualité égale

aux meilleurs prix

pour mieux vous servir



MULTI-sceaux

tous vos achats de tous les jours

textile



9 h — 12 h 15
14 h 30 — 19 h 15

bazar



**ZONE
BLEUE**

ménage



**du LUNDI
au SAMEDI**

alimentation

libre service



GARE DE ROBINSON
153, RUE HOUDAN
ROB. 65-30

MULTI-PLESSIS-ROBINSON
(Place de la Libération)

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 22 h
OUVERT DIMANCHE MATIN